



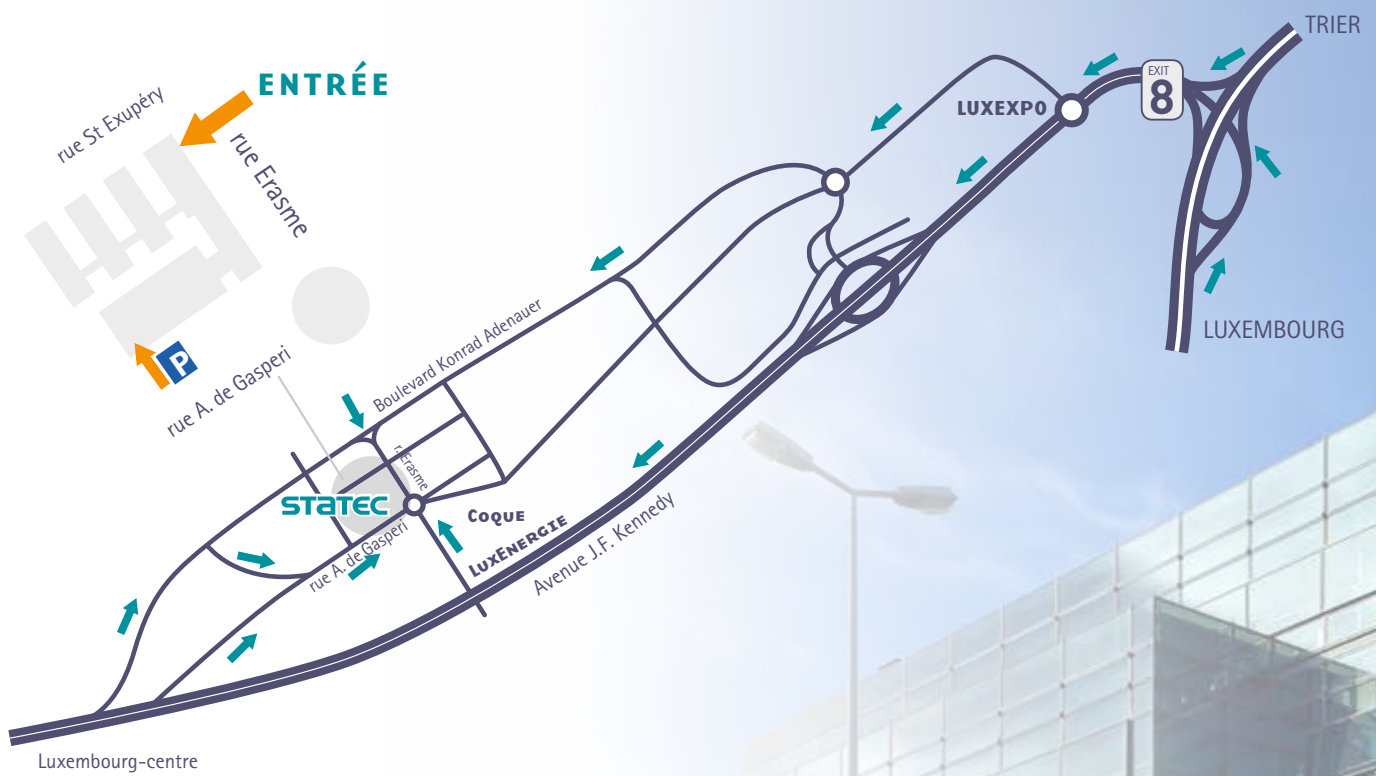
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Luxembourg



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Tél. : 00352 247 4219 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015





Villa Vauban - Luxembourg Ville

SOMMAIRE

Lexique des abréviations	5
Événements 2015	7
Édito	9
Les missions du STATEC	11
Organigramme du STATEC	13
Services généraux	15
Diffusion et Communication	15
Unité informatique	19
Personnel et Budget	20
Centrale des bilans	22
CEDES (Centre de documentation économique et statistique)	24
Qualité	25
Statistiques sociales	27
Conditions de vie	27
Marché du travail et éducation	29
Population et logement	30
Statistiques de prix	32
Statistiques d'Entreprises	35
Commerce Extérieur	35
Investissements directs étrangers	36
Statistiques structurelles d'entreprises (SSE)	37
Indicateurs conjoncturels, transports et tourisme	38
Répertoire des entreprises	39
Statistiques macroéconomiques	41
Une vue plus large que l'économie	41
Comptes économiques de l'environnement	41
Finalisation de la révision statistique	43
Conjoncture, modélisation et prévisions	45
Conjoncture	45
Modélisation et prévisions	46
Recherche	49
Croissance et productivité	49
Le marché du travail au Luxembourg	50
Innovation et performance des entreprises	50
Entrepreneuriat	51
PIB bien-être et économie sociale	51
Encadrement d'étudiants	52
Coopération statistique internationale	55
Cap Vert	55
Améliorer la relation producteurs-utilisateurs	56
Préparer le passage des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs du Développement Durable (ODD)	56
Succès de la Présidence luxembourgeoise dans le domaine statistique	59



Fort Thüngen - Luxembourg

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

2

ANEC	Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BACH	Bank for the Accounts of Companies Harmonised
BCE	Banque centrale européenne
BCL	Banque centrale du Luxembourg
BOP	Balance of payments
CADaS	Common Accident Data Set
CARE	Community Road Accident Database
CATI	Computer Assisted Telephone Interviewing
CAWI	Computer Assisted Web Interviewing
CE	Commission européenne
CES	Conseil économique et social
CNC	Commission des normes comptables
COICOP	Classification of Individual Consumption According to Purpose
CRP	Centre de recherche publique
CTIE	Centre des technologies de l'information de l'État
DG	Direction Générale
DICE	Dynamics of Innovation and Employment in Luxembourg
EBM	Enquête sur le budget des ménages
ECCBSO	European Committee of Central Balance Sheet Data Offices
eCDF	Plateforme électronique de collecte des données financières
EFGS	European Forum for Geography and Statistics
EFT	Enquête sur les forces du travail
EGR	EuroGroup Register
EGSS	Comptes des biens et services environnementaux
EMCO	Comité d'emploi de la Commission Européenne
EMN-NCP LU	European Migration Network – National Contact Point Luxembourg
ESS	European Statistical System
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
EU-SILC	Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie
FAQ	Foire aux questions/ Frequently Asked Questions
FATS	Foreign affiliates statistics
FMI	Fonds monétaire international
FNR	Fonds National de la Recherche
FRIBS	Framework Regulation Integrating Business Statistics
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDE	Investissements directs étrangers
INE-CV	Institut national de statistique du Cap Vert

INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques de la France
INSIDE	Integrative Research Unit on Social and Individual Development
INTRASTAT	Statistiques des échanges intra-communautaires de biens
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPCN	Indice des prix à la consommation national
IPPI	Indice des prix à la production des produits industriels
LISER	Luxembourg institute of socio-economic research
MBP	Manuel de la balance des paiements
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NAMEA	National Accounting Matrix including Environmental Activities
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OOH	Owner-occupied housing
PARIS21	Partnership in Statistics for Development in the 21st Century
PCN	Plan comptable normalisé luxembourgeois
PDSL	Plan directeur sectoriel lycées
PEG	Politique extérieure globale
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
RBL	Registre des Bâtiments et des Logements
RCSL	Registre de commerce et des sociétés Luxembourg
RETEL	Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi
RGPP	Répertoire général des personnes physiques
RNB	Revenu National Brut
RNPP	Registre national des personnes physiques
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SEC	Système européen des comptes nationaux
SER	Service d'économie rurale
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesuré
SIMSTAT	Single Market Statistics
SSE	Système statistique européen
SSE	Statistiques structurelles d'entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TRM	Transports routiers de marchandises
VIES	VAT Information Exchange System



Musée d'art moderne Grand-Duc Jean MUDAM - Luxembourg

ÉVÉNEMENTS 2015

3

Janvier	Inequality and Beyond GDP	« Conférence dans la série « INEQUALITY AND... ? » » par le Professeur Enrico Giovannini Université de Rome « Tor Vergata ». Beaucoup de travail a été réalisé au cours des dix dernières années pour mesurer les progrès de nos sociétés allant « Au-delà du PIB ». De nouveaux indicateurs ont été développés, ainsi que des initiatives pour mieux intégrer les politiques économiques, sociales et environnementales. En attendant, l'inégalité des revenus a augmenté dans les pays développés et en développement. La Conférence visait les cadres possibles pour mesurer le bien-être équitable et durable et les possibilités d'élaborer des politiques pour réduire les inégalités dans les pays européens.
Février	Journées de l'économie 2015	Le ministère de l'Économie, la Chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg et la Fedil, en collaboration avec PwC, ont organisé l'édition 2015 des Journées de l'Économie, qui avaient pour thème : le rôle de l'État et les grands enjeux que représente l'économie digitale pour le Luxembourg. Les discussions tournaient également autour du modèle économique à suivre pour l'Europe quelques mois après l'investiture de la Commission Juncker.
Mai	Diversity Day 2015	Pour célébrer la Journée de la diversité du 12 mai 2016, l'Association du personnel du STATEC, le service HR et le délégué à l'égalité des chances avaient invité à une exposition et une collecte d'idées pour souligner les richesses qu'apporte la diversité à l'environnement du travail et au développement personnel.
Juillet	Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne	Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2015, le STATEC présidait le groupe de travail statistique du Conseil de l'Union européenne (voir chapitre dédié à la Présidence plus loin dans ce rapport).
Octobre	L'impact de l'économie sociale et solidaire	Conférence organisée par le STATEC en collaboration avec l'ULESS et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire le 13 octobre à la Coque.
	Publication du rapport travail et cohésion sociale	C'est le dixième rapport « Travail et cohésion sociale » du STATEC, édité traditionnellement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, et qui livre une vue d'ensemble sur la situation sociale du pays et la situation de l'emploi et du travail au Grand-Duché de Luxembourg.
	« Savoir pour agir » : La statistique publique au service des citoyens	À l'occasion de la « Journée internationale de la statistique » du 20 octobre 2015, le STATEC, en collaboration avec Eurostat, avait organisé une journée de rencontre et d'échange avec les utilisateurs de la statistique publique.
Novembre	Science Festival : 20 minutes dans la peau du Premier ministre.	À l'occasion du festival des sciences, l'équipe « Modélisation et prévisions » proposait un atelier permettant d'utiliser et de tester les modèles macro-économiques du STATEC.
	Walfer Bicherdeeg et Foire de l'étudiant	Présence du STATEC avec un stand d'exposition.
Décembre	Table ronde sur la situation économique au Luxembourg - Évolution récente et perspectives	Le STATEC avait invité à discuter avec ses experts les analyses présentées dans sa Note de conjoncture 2-2015. La table ronde a été modérée par Pierre LEYERS (Luxemburger Wort). Discutants : Yves NOSBUSCH (Chief Economist chez BGL BNP Paribas, Ph.D. in Economics from Harvard University and M.Sc. and B.Sc. degrees in Econometrics and Mathematical Economics from the London School of Economics.) et Tom ELVINGER (Conseil économique, Booth School of Business, University of Chicago). Présentations : Serge Allegrezza (directeur du STATEC), Ferdy Adam (prévisions et modélisation) et Bastien Larue (conjoncture).



Centre National Audiovisuel - Dudelange



L'année 2015 a été scandée par deux événements majeurs : la Journée internationale de la statistique et la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. Le premier a fourni l'occasion de réfléchir à la statistique publique, un bien commun qui prend une importance croissante dans la vie économie et sociale de la cité. Le deuxième, la Présidence luxembourgeoise du groupe de travail « Statistiques » du Conseil a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie.

La *Journée mondiale de la statistique* a été célébrée par une journée de débats avec la société civile, les médias et les statisticiens luxembourgeois occupés dans le monde de la recherche, de la consultance ou de l'administration statistique. La manifestation a bénéficié de l'aide d'Eurostat, l'autorité statistique européenne, siégeant au Kirchberg et faisant de Luxembourg la capitale européenne de la statistique. C'était aussi l'occasion pour présenter la « Société luxembourgeoise de statistique » plateforme pour la nombreuse communauté des statisticiens, mais aussi instrument pour montrer aux citoyens l'utilité de la statistique si l'on veut comprendre l'environnement, questionner le monde, imaginer des alternatives, bref un atout dans le débat démocratique.

C'était la quatrième fois que le soussigné a eu le privilège de **présider le groupe Statis au Conseil de l'Union européenne**. Chacune a été l'occasion d'un apprentissage, même pour un pays fondateur de la Communauté européenne. Grâce à l'excellente collaboration avec les élus du Parlement européen, nous avons pu clore des dossiers épineux, celui de l'indice des prix harmonisé et de la balance des paiements. La Présidence luxembourgeoise, une petite équipe motivée et soudée autour de Nico Weydert, directeur adjoint, a montré son efficacité et sa dextérité dans la négociation.

Les chiffres gouvernent le monde. Les statistiques font partie de la chose publique. Prenons les objectifs de la stratégie « Europe 2020 » : ils concernent l'éducation, la recherche, les émissions des gaz à effet de serre et la pauvreté et sont quantifiés en recourant à la statistique publique normalisée. Notre vision du monde est façonnée par les batteries de statistiques commentées jour après jour par les médias. Les derniers chiffres publics sur le chômage, l'emploi, la production, le pouvoir d'achat, les finances publiques scandent la vie politique. Le slogan : « *What you can't measure you can't manage* » pourrait être traduit en français par « *Ce qui n'est pas compté ne compte pas !* ».

D'une certaine manière, cette tendance au chiffre flatte l'égo des statisticiens. Mais la pression pour produire toujours plus, toujours plus vite, pose un double problème : *primo*, celui de responsabilité quant à la qualité et à la portée des chiffres que nous publions et *deuxio*, celui de la capacité d'absorption, d'analyse et de compréhension par les décideurs et les citoyens, submergés par un déluge de données.

Le législateur a eu la sagesse de confier au STATEC également la mission de l'analyse et de la prévision, à côté de la collecte de données. Le STATEC a donc le souci de rendre les chiffres intelligibles par une politique de communication, mais aussi de travailler à des projets de recherche commandités comme par exemple le projet « PIBien-être », voulu par le gouvernement, le CES et le CSDD. Ce tableau de bord devrait contribuer à éclairer les conditions de vie des citoyens et des ménages. Il en va de même du projet Energie-Environnement-Economie qui tente de donner corps au concept de développement durable.

La panne. Je ne voudrais pas esquisser le retard regrettable dans la publication des comptes nationaux du 1^{er} trimestre de 2015. Cette panne a dévoilé la vulnérabilité du processus de production des comptes nationaux et nous avons décidé une refonte complète de son système de production, un projet de longue haleine qu'il faut mener de front avec la production régulière des comptes nationaux. Cette réforme devrait aussi faciliter l'établissement de *comptes satellites* en matière de tourisme, de sport, de culture, d'économie solidaire etc. qui jouissent d'un véritable engouement. Nombreux sont les secteurs ou les activités qui souhaitent montrer leur importance et leur utilité, chiffres à l'appui, ou comme le dirait Walter Radermacher, le visionnaire directeur général d'Eurostat, « *Nur Zahlen zählen !* ».

J'ai eu l'occasion de remercier le gouvernement qui a entendu notre appel concernant le manque criant de personnel qualifié au STATEC. Cette déficience a été soulignée par l'audit qu'a subi le STATEC par ses pairs et reprise par le Conseil supérieur de la statistique, organisme représentant la société civile et présidé par Monsieur Henri Sneessens, professeur d'économie à l'Université du Luxembourg.

Les utilisateurs de la statistique font confiance au STATEC. Selon la dernière enquête menée en 2015, le STATEC est plébiscité avec 88% de personnes qui nous font totalement ou partiellement confiance, plus qu'à la police (82 %) à la Banque centrale (73 %) ou aux médias (44 %). Il reste donc encore 12 % qui pensent comme Marc Twain que la statistique est la forme suprême du mensonge ! Il appartient au STATEC de réduire le nombre des sceptiques !

Nous vivons une époque très dangereuse et menaçante. Les turbulences géo politiques aux frontières de l'Europe et les vagues subséquentes de réfugiés, la renaissance de l'égoïsme nationaliste risquent de fragmenter l'Union européenne, son marché intérieur et sa monnaie unique. Cette menace de désintégration porterait coup fatal à la statistique européenne qui a, in fine, permis un développement admirable de la statistique nationale.

Dr Serge Allegrezza
Directeur du STATEC



Musée d'art moderne Grand-Duc Jean MUDAM - Luxembourg

Institut national de statistiques et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg, le STATEC a pour mission :

1. de constituer un système d'information statistique accessible au public sur la structure et l'activité du pays en élaborant des statistiques sur des phénomènes démographiques, économiques, sociaux et environnementaux ainsi qu'en centralisant les données statistiques dont les organismes publics disposent en raison de leurs attributions ;
2. d'établir les comptes nationaux, globaux ou sectoriels ;
3. d'établir, conjointement avec la Banque centrale du Luxembourg, a balance des paiements et les comptes financiers ;
4. d'établir et de gérer une "Centrale des bilans" constituée de données issues des comptes annuels des entreprises et d'en publier les informations ;
5. de réaliser les recensements de la population, du logement et des bâtiments ;
6. de faire des études et analyses dans le domaine de la méthodologie statistique et des procédures statistiques et d'en publier les résultats ;
7. de rassembler une documentation générale concernant les statistiques, ainsi que les théories et les faits démographiques, économiques et sociaux ;
8. de représenter le Luxembourg en tant qu'autorité nationale de statistique auprès des autorités statistiques étrangères, communautaires et internationales ;
9. d'assurer, en concertation avec le Comité des statistiques publiques, la coordination du système statistique national.

Le STATEC est chargé, en outre :

1. d'élaborer des prévisions économiques, globales ou sectorielles, à court et à moyen terme ;
2. d'élaborer des projections économiques, sociales et démographiques, globales ou sectorielles, à long terme ;
3. d'étudier les mouvements conjoncturels ainsi que les changements structurels de l'économie et de publier les résultats de ces études ;
4. de faire des études et analyses générales ou spéciales dans les domaines économique, démographique, social et environnemental et d'en publier les résultats ;
5. de réaliser des recherches scientifiques dans le domaine de la modélisation des faits économiques, démographiques, sociaux et environnementaux et d'en publier les résultats.

www.statistiques.lu



LE PORTAIL DES STATISTIQUES
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Sur www.statistiques.lu, vous accédez aux principales informations statistiques concernant le Grand-Duché et au catalogue des publications, régulièrement mis à jour. À côté d'une multitude de données consultables gratuitement à l'écran, les publications peuvent être téléchargées en format PDF ou commandées en version imprimée par messagerie électronique.

Pour vous tenir informé, vous pouvez vous abonner à la «Newsletter» du Portail ou profiter des flux RSS pour vous faire envoyer les liens sur les dernières parutions (publications, communiqués, tableaux statistiques), en choisissant un ou plusieurs domaines statistiques précis ou en vous abonnant aux notifications de toutes les thématiques. Une rubrique spéciale vous permet d'accéder aux informations optimisées pour téléphones mobiles.

Un glossaire vous permet de consulter les définitions des termes statistiques utilisés.

Le site intègre également des informations à l'intention des déclarants (description et calendrier des enquêtes, modes d'emploi, questionnaires...), un espace réservé à la presse, un espace pour les enseignants et élèves, ainsi que des liens et adresses utiles.

Le calendrier de diffusion et l'agenda vous préviennent des dates de publication d'indicateurs importants et des événements (conférences, séminaires) à venir.

En vous connectant sur www.statec.lu (rubrique intégrée dans le Portail), vous accédez aux informations concernant l'organisation et le fonctionnement du STATEC : statut, missions et objectifs, organigramme, produits et services...

Retrouvez-nous également sur



facebook

ORGANIGRAMME DU STATEC



DIRECTEUR

Serge Allegrezza



DIRECTEUR ADJOINT

Nico Weydert



Secrétariat de direction

Sandra Paul
Anne-Marie Koltz
Arlette Steffen



DIVISION SG

Services généraux
Denise Schroeder



DIVISION SOC

Statistiques sociales
Jérôme Hury



DIVISION ENT

Statistiques d'entreprises
Lucia Gargano



DIVISION MAC

Statistiques macroéconomiques
John Haas



DIVISION CMP

**Conjoncture
Modélisation et prévisions**
Ferdy Adam



DIVISION RED

Recherche appliquée
Chiara Peroni



Unité SG1

Diffusion et communication
Guy Zacharias
Chef de division adjoint



Unité SOC1

Conditions de vie
Liliane Reichmann



Unité ENT1

Commerce extérieur
Alain Hoffmann
Chef de division adjoint



Unité MAC1

Comptes nationaux
René Krippes



Unité CMP1

Conjoncture
Bastien Larue
Chef de division adjoint

ANEC / STATEC

Recherche



Unité SG2

Informatique
Laurent Marette



Unité SOC2

Marché du travail et éducation
Marco Schockmel



Unité ENT2

Investissements directs étrangers
Gilles Genson



Unité MAC2

Comptes sectoriels
Laurent Pütz
Chef de division adjoint



Unité CMP2

Modélisation et prévisions
Ferdy Adam



Unité SG3

Personnel et budget
Denise Schroeder



Unité SOC3

Population et logement
Germaine Thill
Chef de division adjoint



Unité ENT3

Statistiques structurelles d'entreprises
Georges Zangerlé



Unité MAC3

Balance des paiements
Nico Weyer



Unité SG4

Centrale des bilans
Patricia Gonzalez



Unité SOC4

Prix
Claude Lamboray



Unité ENT4

Indicateurs conjoncturels
Frank Hansen



Unité MAC4

Comptes des administrations publiques
David Soppelsa



Unité SG5

Centre de documentation
Simone Casali



Unité ENT5

Répertoire des entreprises
Mike Hartmann



Unité MAC5

Énergie et environnement
Olivier Thunus



Musée national d'histoire et d'art - Luxembourg

DIFFUSION ET COMMUNICATION

En raison de la chute de la demande et en conséquence la diminution progressive des recettes générées par les publications imprimées, le STATEC a décidé d'abolir les abonnements à partir de 2016.

En parallèle, il investira davantage dans les média électroniques. Avec la reprogrammation de l'App et la mise en ligne d'une première publication digitale interactive, le « paperless » sera privilégié et le programme de publication du STATEC entrera dans une nouvelle ère.

Le succès des infographies « Luxembourg 2015 », réalisées en collaboration avec le SIP (Service information et presse du gouvernement), a montré que ce genre de visualisation de données statistiques est bien accueilli par le public. Les 14 fiches infographiques peuvent être téléchargées en haute résolution du Portail Luxembourg.lu. Le STATEC a fait imprimer 3 séries en format 80x100 cm pour foires et expositions.

1) Publications

Le **Luxembourg en chiffres** reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 30 000 exemplaires. L'édition 2015 est parue le 1^{er} septembre 2015.

Un seul **Bulletin** est sorti (Les technologies de l'information et de la communication dans les ménages et chez les particuliers en 2014).

Deux **cahiers économiques** ont été publiés en 2015 (N° 119 La société luxembourgeoise face à ses problèmes économiques et sociaux et N° 120 Rapport travail et cohésion sociale 2015).

Dans la série « **Économie et statistiques** », 8 numéros ont été publiés. Cette série est diffusée exclusivement en format électronique.

Dans la série **REGARDS**, 18 numéros sont parus.

A partir de l'édition 2015, le **Répertoire des entreprises** est seulement publié en 1 volume (par branches d'activités) et exclusivement en format électronique.

Notons encore la parution de deux Notes de conjoncture, de deux éditions du « Logement en chiffres », de 12 éditions du Conjoncture Flash et des Indicateurs rapides (en 14 séries).

Le **catalogue des publications** est paru en décembre 2015.

PUBLICATIONS 2015

Le service de diffusion du STATEC met à la disposition du public toute une gamme de produits et de services afin de garantir une propagation maximale des informations. Des produits standards et « sur mesure » sont diffusés à l'aide de moyens de diffusion variés.

Le catalogue des publications, qui est diffusé gratuitement, classe les ouvrages selon un critère fonctionnel en séries :

- Statistiques historiques
- Le Luxembourg en chiffres (en 3 langues : FR, DE et EN)
- Note de conjoncture (2 fois par an)
- Conjoncture flash (mensuel, en 2 langues : FR et EN)
- Répertoire des entreprises
- Indicateurs rapides (mensuel, trimestriel ou semestriel selon la série)
- Regards...(premiers résultats commentés des enquêtes)
- Bulletin (études et résultats d'enquêtes dans des domaines spécifiques)
- Économie et Statistiques (les working papers du STATEC)
- Cahiers économiques (études détaillées sur des thèmes économiques ou d'intérêt général)
- Démographie
- Statistiques transfrontalières (Grande Région)
- L'économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope
- Divers

Les ouvrages sont disponibles gratuitement en version PDF sur le Portail des statistiques www.statistiques.lu

2. Internet

Portail Statistique

En 2015, le nombre de consultations a continué d'augmenter pour approcher une moyenne mensuelle de 83 000 visites (71 000 en 2014).

Consultation de pages du Portail des statistiques 2015	Langue	x1000
1. Actualités - Comptes nationaux et finances publiques	FR	510
2. Actualités	FR	120
3. Acteur-STATEC	FR	94
4. Tableau indicateurs SDDS	FR	81
5. Agenda	EN	72
6. Calendrier de diffusion	FR	50
7. Publications - Note de conjoncture	FR	46
8. Luxembourg en chiffres	FR	35
9. Publications	FR	33
10. Population et emploi	FR	25

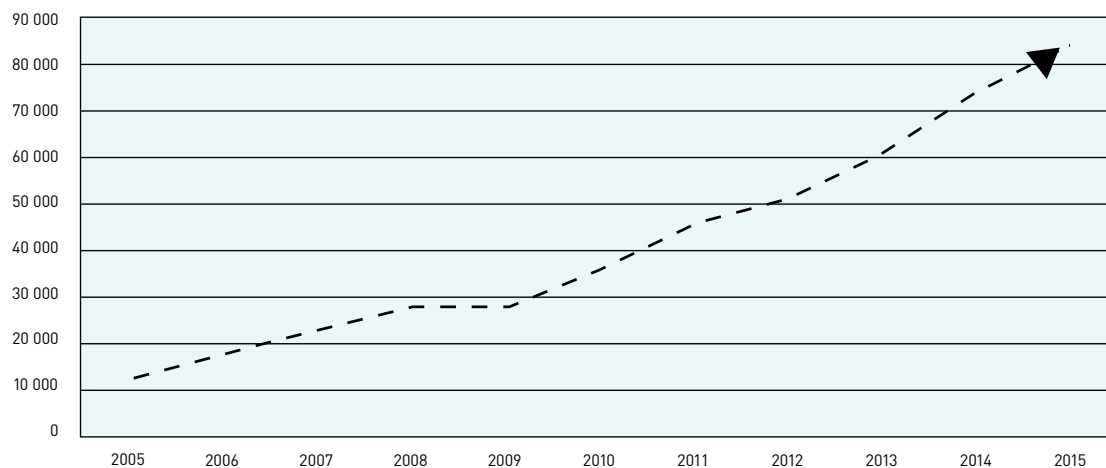
Consultation de pages précises 2015	Langue	x1000
1. Tableau indicateurs SDDS	FR	81
2. Calendrier de diffusion	FR	50
3. Luxembourg en chiffres	FR	35
4. Luxemburg in Zahlen	DE	15
5. Dossier indice des prix à la consommation et inflation	FR	13
6. Inscription Newsletter	FR	12
7. Enquêtes - Intrastat	FR	8
8. Calendrier de diffusion	EN	8
9. Centrale des bilans	FR	6
10. Enquête forces de travail	FR	5

Téléchargement de publications PDF 2015	Langue	x1000
1. Luxembourg en chiffres 2015	FR	35
2. Luxemburg in Zahlen 2015	DE	15
3. Die Mobilität der in Luxemburg beschäftigten Grenzgänger	DE	14
4. Répertoire des entreprises 2015	FR	10
5. Répertoire des entreprises alphabétique 2014	FR	9
6. Statistiques historiques 1839-1989	FR	6
7. Les principaux employeurs au Luxembourg 1.1.2015	FR	4
8. Luxemburg in figures 2015	EN	3
9. L'estimation d'impact de la hausse de la TVA	FR	3
10. Les principaux employeurs au Luxembourg 1.1.2014	FR	3

Consultation de tableaux statistiques 2015	x1000
1. Indices mensuels de l'activité industrielle 2014 - 2015, IR	216
2. Indice des prix à la consommation national, IR	177
3. Commerce extérieur par produits et pays, IR	124
4. Indices des prix à la production des produits industriels, IR	96
5. Véhicules à moteur, nouvelles immatriculations, IR	91
6. Indices de l'activité dans la construction, IR	87
7. Indice des prix à la consommation harmonisé IPCH, IR	81
8. Central Government Operations, tableau SDDS, xls	68
9. Central Government debt, tableau SDDS, xls	41
10. Indices du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, IR	35

IR = indicateur rapide
xls = autres fichiers EXCEL

Visites du Portail des statistiques



L'espace presse compte actuellement 195 abonnés (+13).
La newsletter du STATEC est abonnée par 838 (-34) personnes.

Web-vidéo

Quatre vidéos ont été publiées en 2015.

Les vidéos sont accessibles sur le Portail des statistiques qui pointe vers la page Vimeo du STATEC.

Nombre de vues des vidéos 2015

1. Note de conjoncture 1-2015	109
2. Rapport travail et cohésion sociale 2015	100
3. Note de conjoncture 2-2015	82
4. Le Luxembourg en chiffres interactif	35

Médias sociaux

Le compte **Twitter** du STATEC compte 516 abonnés.

Le « meilleur tweet » en 2015 était :

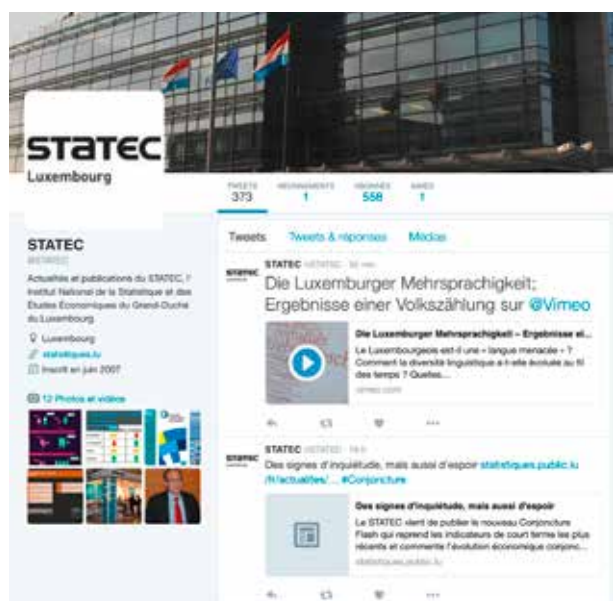
1. Welcome to the Luxembourg Presidency of the European Union Council Working Party on Statistics Website, avec 13 300 consultations.
2. Bilan Compétitivité 2015 : Stabilité dans un environnement à risques, 751 consultations
3. La croissance économique tend à se renforcer, mais demeure volatile, 703 consultations

La page **Facebook** du STATEC est aimée par 292 « amis ».

Les posts les plus consultés en 2015 étaient :

1. Big data in the ESS, Michail Skaliotis (889)
2. Visitez le stand du STATEC à la foire de l'étudiant (552)
3. Le Luxembourg en chiffres 2015 vient de paraître (542)

Le site **LinkedIn** du STATEC a 119 « connections » et 150 « followers ».



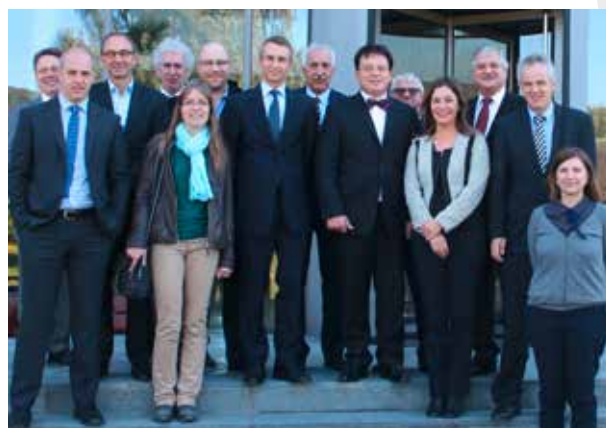
3. Grande Région

Des travaux sont menés au STATEC pour reprogrammer le Portail Statistique avec PC-AXIS et Joomla. Ces travaux devraient aboutir en avril 2016.

La mise à jour des métadonnées sur le portail statistique a été relancée en 2015 et les travaux ont bien avancé. Ce travail méticuleux permettra d'améliorer encore la comparabilité des indicateurs et des données.

La refonte de la publication infra-annuelle « conjoncture actuelle » de la Grande Région a été entamée en 2015 sous la direction de l'office statistique de Rhénanie-Palatinat. La nouvelle publication devrait être disponible à partir de la deuxième moitié de 2016.

Le STATEC participe aux travaux préparatoires des éditions de l'**atlas transfrontalier** sous la régie de la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais. Le tome III (territoire et environnement) est en préparation et devrait sortir en février 2016.



Les directeurs des offices statistiques de la Grande Région se sont réunis à Trèves le 30 septembre 2015.

4. SDDS

Le STATEC assure la diffusion des indicateurs économiques et financiers SDDS (Special Data Dissemination Standard) du Fonds monétaire international (FMI).

UNITÉ INFORMATIQUE

L'unité informatique a poursuivi ses efforts de rationalisation et de modernisation afin de diminuer les coûts financiers tout en proposant des méthodes de collecte plus simples pour les redevables de l'information statistique. La sécurité et la collaboration avec nos partenaires furent aussi à l'ordre du jour en 2015. Toutes ces démarches peuvent être résumées en cinq grands thèmes :

- industrialisation et innovation dans le système d'information ;
- mise en place de nouveaux outils de collecte électronique ;
- réduction des coûts informatiques ;
- collaboration avec l'institut national de la statistique du Cap-Vert ;
- sécurité informatique et infrastructure.

Industrialisation et innovation dans le système d'information

La standardisation de l'architecture, décidée en 2014, a mis en évidence l'importance d'avoir un système d'information durable. La mise en place des nouveaux projets est abordée de manière « industrielle » et avec une charge de travail mieux maîtrisée pour l'équipe informatique. En effet un grand nombre de projets a été réalisé rapidement au cours de l'année 2015, notamment les projets relatifs aux enquêtes. Certains projets existants sont en cours de « rénovation » pour s'adapter à cette architecture et aux nouveaux besoins des utilisateurs.

Les données récoltées et produites par le STATEC seront prochainement mises à disposition des utilisateurs et partagées avec d'autres administrations. On peut citer par exemple les données de la Centrale des Bilans. Dans ce cadre il est primordial de diminuer tous risques d'erreurs liées aux données. Les contrôles de qualité ont été renforcés et automatisés sur les projets, ainsi la détection d'éventuelles erreurs a été simplifiée. L'enjeu n'est plus uniquement le contrôle des données mais aussi une aide à la décision.

La modernisation du système d'information s'est traduite aussi par l'utilisation et l'intégration de nouvelles technologies dans les différents projets. On peut citer par exemple l'intégration du logiciel statistique R dans le processus de calcul de l'indice des prix à la consommation. Cette intégration permet à l'informatique de maîtriser le processus général du système d'information tout en permettant aux équipes métiers d'être autonomes sur les méthodes statistiques. L'utilisation d'un outil d'indexation (Solr) a été testée dans le projet Scanner Data, il permet notamment de rapprocher les produits similaires. Aux vues des performances et de la qualité des résultats obtenus cet outil pourra être implémenté dans d'autres projets.

Mise en place de nouveaux outils de collecte électronique

L'orientation vers des procédures de collecte et de diffusion électroniques a été poursuivie durant l'année 2015 au travers d'une dizaine de projets. Lors du lancement d'une nouvelle enquête, un formulaire ou une procédure de dépôt électronique sont maintenant systématiquement proposés.

De nouvelles formes de collecte ont aussi été étudiées :

- pour le calcul de l'indice des prix à la consommation, une saisie sur tablette tactile a été testée avec succès et sera déployée au courant de l'année 2016 ;
- pour la collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, l'unité informatique a implémenté avec succès le pilote du nouveau système d'échange européen Simstat. Il s'agit d'un projet qui doit démontrer qu'un système d'échange automatique décentralisé des données Intrastat (exportations de marchandises) est possible avec à la clé un allègement pour les entreprises dans les procédures de la collecte ;
- dans le cadre des statistiques sur le transport routier, des travaux ont été lancés avec la collaboration d'une grande entreprise de transport luxembourgeoise. L'objectif est de pouvoir proposer, pour les transporteurs qui le souhaitent, un transfert électronique automatique à la place du formulaire papier. Le gain potentiel a été jugé comme très important par le transporteur participant à ce projet pilote.

Pour ce qui est de la diffusion des données, la programmation d'un nouveau portail de la Grande Région s'est poursuivie en 2015 et a abouti à la mise en ligne d'un site de test. Toujours pour le volet diffusion, le développement d'une nouvelle application pour téléphone mobile a été lancé au dernier trimestre 2015.

Réduction des coûts informatiques

L'unité informatique réfléchissait depuis quelques années à remplacer le logiciel de sauvegarde mais le coût d'une solution plus moderne rendait impossible cette modernisation. Suite à des discussions avec le CTIE, celui-ci a proposé que le STATEC utilise son logiciel et son infrastructure de sauvegarde. La proposition a été retenue et les travaux ont débuté à la fin de l'année 2015. Les backups du STATEC sont maintenant réalisés avec le logiciel du CTIE, permettant ainsi de réaliser des économies substantielles.

Dans l'optique d'une réduction des dépenses, le STATEC a mené, sous mandat et à la demande du CTIE, des négociations avec la firme SAS afin de disposer d'un contrat cadre pour toutes les institutions de l'Etat. Ces négociations se sont avérées longues mais finalement fructueuses avec la signature du contrat en novembre 2015.

Toujours dans le domaine des logiciels de statistique, le STATEC est aussi intervenu au niveau contractuel auprès de plusieurs fournisseurs afin que d'autres administrations (Conseil national des finances publiques, Laboratoire national de santé) puissent bénéficier, à des tarifs préférentiels, de licences.

Collaboration avec l'institut national de la statistique du Cap-Vert

Dans le cadre du projet de coopération entre le STATEC et l'INE-CV (l'institut national de la statistique du Cap-Vert), une délégation informatique du STATEC s'est rendue au Cap-Vert afin de faire une analyse sur l'architecture et la sécurité informatique en place. Un rapport contenant une série de recommandations a été rédigé et communiqué à la Direction de l'INE-CV. Le STATEC continue de suivre le dossier et tente d'apporter une aide technique et logistique afin que les mesures préconisées puissent être appliquées.

Sécurité informatique et infrastructure

Comme pour les années précédentes, la sécurité informatique reste une préoccupation centrale de l'unité informatique. L'infrastructure du centre de secours a été renforcée et de nouvelles procédures de réplication ont été mises en place. En ce qui concerne notre salle serveur sur le site du STATEC, une réorganisation complète de la salle informatique a été opérée afin d'optimiser autant que possible la gestion de la climatisation et de l'espace.

PERSONNEL ET BUDGET

1) Personnel

Effectif en place et à recruter – situation 31 décembre 2015

Statut – Carrière	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	97	42	55
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	80	44	36
TOTAL	177*	86	91
Effectif auxiliaire et externe	26	10	16
ANEC – Agence de l'Economie de la Connaissance	8	3	5
TOTAL	211**	99	112

* 177 personnes correspondent à 157 emplois plein temps

** dont 62 tâches partielles

L'effectif externe est largement affecté à des études particulières.

Le STATEC désire amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance et l'Observatoire de la compétitivité.

1.1. La réforme administrative de la Fonction Publique

Le STATEC mettra en œuvre progressivement les dispositions légales de la réforme administrative entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2015 :

« Pour répondre aux exigences d'une Fonction Publique moderne, orientée vers la réalisation de résultats et soucieuse de son efficacité, les administrations ont besoin d'une gestion efficace de leurs ressources humaines, se basant sur la responsabilité et la performance des agents, et prenant en compte leur mérite et la valeur du travail personnel.

La gestion par objectifs des administrations et services de l'Etat et le système d'appréciation des performances professionnelles visent, d'une part, à doter les administrations de démarches qui leur permettent de gérer la performance globale de l'organisation et, d'autre part, de reconnaître et d'apprécier les efforts et la qualité du travail fournis par l'agent moyennant l'appréciation des performances professionnelles ».

1.2. Gestion du Personnel et du STATEC

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel.

Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail.

Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.



Le stand d'information pour les agents du STATEC à l'occasion de la journée de la diversité.



Pause-midi-pétanque pour les agents du STATEC au parc de la Coque.

2) Budget des recettes et des dépenses

2.1. Budget des recettes

Recettes des publications

Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Ventes publications du STATEC par année budgétaire

Année 2005	29 320
Année 2010	12 404
Année 2015	5 500

Unité : EUR

A partir du 1^{er} janvier 2016, les abonnements aux publications du STATEC sont supprimés.

Recettes des subventions versées par la Commission européenne

Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire	Montant
Année 2005	503 789
Année 2010	421 704
Année 2011	278 961
Année 2012	108 933
Année 2013 (prov.)	139 502
Année 2014 (prov.)	118 581
Année 2015 (prov.)	359 497

Unité : EUR

2.2. Budget des dépenses

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution du budget des dépenses du STATEC.

Budget des dépenses du STATEC

	Budget annuel en milliers d'EUR	Augmentation en %
Année 1970	553,6	
Année 1980	1.500,6	171,06
Année 1990	2.970,1	97,93
Année 2000	6.693,2	125,35
Année 2010	16.557,0	147,37
Année 2015	20.712,4	25,1
Année 2016	21.436,8	3,5

CENTRALE DES BILANS

L'année 2015 se caractérise surtout par son volet d'analyse et de préparation des infrastructures (informatiques et en personnel), des textes légaux et des données pour une utilisation future et effective des informations comptables stockées dans les bases de données de la Centrale des bilans.

1) L'infrastructure informatique

L'infrastructure électronique **pour la collecte** des comptes annuels est hébergée auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE). Il s'agit de la plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF) et du site Internet du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg (RCSL). Le standard XML est utilisé pour la transmission des données. Les entreprises peuvent ainsi depuis le 1^{er} janvier 2012, soit télécharger les fichiers XML (pour celles disposant de logiciels informatiques approuvés par le CTIE), soit saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF. Le Comité de pilotage regroupant le CTIE, le Ministère de la Justice, le RCSL et le STATEC ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année 2015 afin d'assurer le bon fonctionnement du dépôt des comptes annuels.

L'infrastructure électronique **pour l'archivage et l'exploitation** des comptes annuels est hébergée auprès du STATEC. Le STATEC a mis en place deux bases de données : une base de données opérationnelle et une base de données décisionnelle. Ces bases de données permettent au STATEC d'assurer, d'une part, la mission qui lui est prescrite par l'article 76 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises – à savoir l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels structurés et du solde des comptes déposés au RCS (donc tous les formulaires « Bilan », « Compte de profits et pertes » et « Soldes des comptes d'après le Plan Comptable Normalisé (PCN) » préparés et validés via la plateforme eCDF). D'autre part, elles permettent d'assurer la mission que le STATEC s'est donnée lui-même par l'article 2 point 4 de sa loi-cadre modifiée du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques - à savoir établir et gérer une « Centrale des bilans » constituée de données issues des comptes annuels des entreprises et d'en publier les informations.

2) Diffusion de données

Le projet de règlement grand-ducal portant sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels a été voté au Conseil d'Etat le 20 janvier 2015. Au cours de 2015 le Ministère de la Justice, le RCS et le STATEC ont entamé les premières réflexions quant à la mise en œuvre informatique du projet de diffusion. Les différents acteurs se sont mis d'accord pour assurer auprès du public une diffusion cohérente des données provenant du RCS et de la Centrale des bilans.

Le règlement a été adapté en fonction des différents avis reçus des chambres professionnelles et est soumis pour signature fin 2015. L'entrée en vigueur du règlement sera conditionnée par la disponibilité des produits proposés et des développements informatiques prérequis.

3) Gestion des accès

Tout au long de 2015, la Centrale des bilans a tenu un registre des personnes de différentes administrations et différents établissements publics afin de disposer d'un inventaire des personnes pouvant accéder aux données comptables non publiques (dont le solde des comptes selon le PCN). Le but du registre consiste à limiter les accès aux données comptables « confidentielles » aux seules administrations de l'Etat et aux seuls établissements publics qui, dans le cadre de l'exercice de leurs attributions légales sont en droit de demander la présentation des documents comptables, car il s'agit de données sensibles pour les entreprises. Une diffusion directe ou indirecte pourrait causer un préjudice non négligeable.

4) Helpdesk

Le STATEC a poursuivi la mise à disposition du public d'une assistance dans la mise en œuvre de la procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le helpdesk est en charge de répondre à des demandes émanant des préparateurs de comptes annuels en matière de :

- remplissage des formulaires standardisés ;
- interprétation et explication des règles de validation appliquées aux formulaires ;
- assistance lors de la procédure de préparation et de validation des comptes annuels à travers la plateforme eCDF.

5) L'espace « Centrale des bilans » sur le portail des statistiques

Le STATEC dispose depuis 2012 d'une page « FAQ » (Frequently Asked Questions – Foire Aux Questions) – disponible en langues française et anglaise – recensant toutes les questions qui parviennent au STATEC de la part des utilisateurs au sujet de la Centrale des bilans. Ces pages sont régulièrement mises à jour afin de documenter les problématiques soulevées par les utilisateurs.

(FR : <http://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/centrale-bilans/index.html>)

(EN : <http://www.statistiques.public.lu/en/surveys/espace-entreprises/central-balance-sheet/index.html>).

6) La collaboration interne

La base de données de la Centrale des bilans est utilisée en interne et permet d'intégrer les données dans les différentes chaînes de production du STATEC. Ce partage de données en interne a permis à certaines unités du STATEC d'alléger différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises luxembourgeoises (notamment l'Enquête structurelle sur les entreprises) et a permis d'avoir un premier aperçu sur la qualité des données soumises par les entreprises.

L'analyse de qualité réalisée en 2014 avait permis de soulever des lacunes dans le système d'archivage interne : des fonctionnalités et variables initialement non prévues dans la base de données ont été intégrées et affinées pendant l'année 2015. L'utilisation des données n'est pas encore optimale, mais les outils de consultation et de redressement des données de la Centrale des bilans sont en voie d'amélioration constante.

Le groupe de travail des utilisateurs internes de la Centrale des bilans a été consulté dans le cadre du projet de refonte du Plan Comptable Normalisé (PCN) – d'une part pour s'exprimer par rapport à un sondage effectué par la Commission des Normes Comptables, et d'autre part pour analyser les réels besoins émanant du PCN (besoin de rajout de variables, moyen de simplification par une réduction de variables, etc.).

7) CNC – Commission des Normes Comptables

L'analyse de la qualité avait également soulevé certaines faiblesses du système de collecte ce qui entraînait la nécessité d'une collaboration interministérielle. Les problématiques constatées ont été soumises à discussion à différents intervenants ayant les compétences et autorités nécessaires à les résoudre – à savoir au Ministère de Justice, au RCL, au CTIE et à la CNC. Un mémorandum préparé par la CNC avec la contribution de ses membres (dont le STATEC) a été envoyé au Ministre de la Justice l'informant sur la nécessité d'améliorer le système de collecte des comptes annuels afin de pouvoir améliorer la qualité des données.

Au cours de l'année 2015, le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC), ainsi qu'à une conférence sur le Plan Comptable Normalisé (PCN). La transposition de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises est le sujet prioritaire à traiter par la CNC. Pratiquement il s'agit d'un exercice de longue haleine de refonte du droit comptable luxembourgeois. La Centrale des bilans a été sollicitée à contribuer activement aux groupes de travail 1 et 2 :

- GT1 en charge d'analyse de projets légaux, d'élaboration d'une doctrine comptable – notamment à travers des notes, circulaires et Q&A.
Cf. <http://www.mj.public.lu/legislation/commerciale/index.html>
- GT2 en charge de la définition, de l'établissement et du suivi du PCN Luxembourgeois et des formulaires standardisés pour la collecte des données.

Dans le cadre des travaux de transposition de la directive, de nouveaux formulaires pour la collecte standardisée des comptes annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2016 ont été élaborés.

8) ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices

Au niveau européen, le STATEC a poursuivi les travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières.

Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables dénommée BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans du STATEC a participé dès 2012 aux travaux du groupe de travail BACH. A défaut d'un système de collecte et d'une base de données pleinement opérationnels, ce projet ne pourra valablement débiter qu'à partir de l'année 2016 (cf. ci-dessus).

C E D E S

(CENTRE DE DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE)

Le fonds bibliothécaire du Centre de documentation du STATEC couvre de façon primordiale les domaines de la statistique (méthodologie, analyse statistique, données statistiques) et de l'économie au sens large. Par ailleurs, le Cedes dispose d'une collection très importante de compilations statistiques comparatives internationales qui remontent, dans beaucoup de cas, jusqu'aux années 1950.

Le STATEC fait partie du réseau des bibliothèques luxembourgeoises utilisant le système informatisé et intégré de gestion de bibliothèque ALEPH, géré par la Bibliothèque nationale du Luxembourg. Les travaux de catalogage systématique dans ALEPH du fonds de la bibliothèque du STATEC ont été poursuivis par le Cedes.

Le Cedes dispose d'une centaine de périodiques économiques de référence. Afin de les valoriser, les sommaires des périodiques entrés au STATEC sont saisis et mis en ligne directement.

Les travaux relatifs à l'établissement des Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale du Luxembourg, ont été poursuivis. Les « Repères bibliographiques » sont publiés par le STATEC à intervalles irréguliers sur Internet.

Dans le but de numériser certaines publications stockées à la bibliothèque du STATEC, une synergie avec la Bibliothèque nationale de Luxembourg a été mise en place. Une fois achevée, cette numérisation facilitera aux lecteurs du STATEC l'accès aux documents historiques qui constituent une mine de renseignements, pas seulement pour les chercheurs et pour les étudiants, mais pour toute personne souhaitant prendre connaissance de documents anciens.

En plus, la numérisation et l'archivage électronique permettront de mieux conserver les documents anciens, fragiles et menacés de décomposition, pour les générations futures. Le titre numérisé sera consultable à distance pour autant que les droits d'auteur le permettent.



Journée du livre au STATEC en collaboration avec la bibliothèque de la Commission européenne.

QUALITÉ

Après un premier cycle d'examens (Peer review) sur la qualité, mené en 2007 dans chacun des pays de l'Union européenne, Eurostat a organisé une deuxième évaluation de la conformité au Code des bonnes pratiques de la statistique européenne sur la période 2013-2015. Cette évaluation a compris deux volets : la réponse aux questionnaires d'auto-évaluation sur la coopération et le degré d'intégration achevé par le SSE (Système Statistique Européen) et sur le rôle coordinateur du STATEC au sein du système statistique national, envoyés à Eurostat en mai 2014, ainsi que la visite des auditeurs au STATEC du 12 au 16 janvier 2015. Après cette visite, les auditeurs ont transmis au STATEC un rapport comprenant des recommandations pour progresser dans la conformité au Code des bonnes pratiques. Ensuite, ensemble avec les auditeurs, le STATEC a arrêté un plan d'actions d'amélioration en réponse aux recommandations.

Rappelons que deux autres autorités nationales (Direction de la Santé et le Service d'Économie Rurale) produisant des statistiques européennes ont participé à une version simplifiée de l'exercice d'évaluation.

Le rapport qui présente les résultats pour chaque pays du SSE ainsi que les actions d'amélioration en réponse aux recommandations sont publiés sur le site Internet d'Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/quality/peer-reviews>.



L'équipe organisatrice de la conférence « Savoir pour agir : la statistique publique au service des citoyens », co-organisée par le STATEC et Eurostat à l'occasion de la journée mondiale de la statistique.



Une table ronde rassemblant les représentants des principaux groupes d'utilisateurs de données statistiques, modérée par Thierry Raizer (Paperjam) clôturait la journée mondiale de la statistique du 20.10.2015.



Musée national d'histoire et d'art - Luxembourg

CONDITIONS DE VIE

1) Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Un marché public pour déterminer deux contractants pour réaliser l'enquête sur la période 2016-2018 a été lancé en mai 2015. En effet, compte-tenu de la spécificité technique des différents travaux à réaliser, il a été décidé de scinder la sous-traitance en deux lots : un premier lot dédié à la collecte des données sur le terrain et un deuxième lot dédié au traitement des données collectées et à la production des résultats.

Les travaux avec les prestataires ont commencé en novembre 2015. Le questionnaire, ainsi que les contrôles y relatifs, ont été préparés.

Les résultats du module ad hoc relatif au bien-être de la vague d'enquête 2013 ont été publiés dans un chapitre du rapport « Travail et cohésion sociale ». Différents aspects de ce rapport seront approfondis à travers la série des « Regards ».

2) Enquête permanente sur le budget des ménages

L'enquête sur le budget des ménages cherche à collecter chaque année une information détaillée sur le niveau des dépenses de consommation des ménages et fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2012-2014, centrés sur 2013 ont été publiés début juillet 2015.

Un chapitre du rapport « Travail et cohésion sociale » a été dédié à la structure de consommation des ménages.

3) Enquête communautaire sur l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) par les ménages et les particuliers

Les résultats de l'enquête TIC auprès des ménages et des particuliers de 2014 ont été présentés dans la série des « Bulletins ». Un « Regards », sorti fin novembre, s'est penché sur les aspects de la sécurité liés à l'Internet. Les données et les rapports ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus.

Un appel d'offre pour sélectionner une société pour mener une nouvelle enquête par téléphone en 2016 a été lancé.

4) Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les données et le rapport qualité ont été transmis à EUROSTAT dans les délais prévus par le règlement (CE) n°692/2011 du Parlement européen et du Conseil. Les résultats de l'enquête de 2014 ont été présentés dans deux numéros de la série « Regards ».

5) Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Les données sur les accidents de la route de l'année 2013 ont été transmises à la Commission européenne dans les délais impartis. Les chiffres de 2014, ainsi qu'un « Regards » sur les accidents de la route impliquant des motocyclistes, ont été présentés lors d'une conférence de presse au Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

6) Statistiques sur les crimes et délits

Un « Regards » sur les cambriolages et tentatives de cambriolages, ainsi qu'une étude scientifique réalisée par l'Université du Luxembourg, en collaboration avec le STATEC, a terminé la série de publications relative à cette enquête effectuée en 2013.

7) Enquête sur l'emploi du temps 2014

Cette enquête s'intéresse à l'emploi du temps journalier des personnes. Ce type d'enquête est notamment d'un grand intérêt dans l'élaboration d'indicateurs en relation avec le bien-être. L'encodage des agendas utilisés pour collecter les informations sur l'emploi du temps auprès des individus, s'est terminé en avril 2015. Les données ont été saisies et contrôlées et vont ainsi pouvoir être valorisées au travers de diverses publications en 2016.

PUBLICATIONS 2015

- Bulletin N° 1/2015 Les TIC dans les ménages et chez les particuliers en 2014
- Cahier économique N° 120 Rapport travail et cohésion sociale 2015
- Économie et statistiques N° 85/2015 *Victimization and Safety in Luxembourg – Findings of the « Enquête sur la sécurité 2013 »*
- Regards N° 01/2015 sur les motifs des voyages de loisirs
- Regards N° 02/2015 sur les cambriolages et tentatives de cambriolages
- Regards N° 04/2015 sur les accidents de la route impliquant des motocyclistes
- Regards N° 10/2015 sur les voyages de loisirs des résidents en 2014
- Regards N° 12/2015 sur les voyages d'affaires en 2014
- Regards N° 14/2015 sur l'utilisation des TIC par les particuliers
- Regards N° 16/2015 sur le bien-être subjectif au Luxembourg et en Europe
- Regards N° 17/2015 sur le bien-être subjectif selon l'âge
- Regards N° 18/2015 sur les inégalités du bien-être subjectif

MARCHÉ DU TRAVAIL ET ÉDUCATION

1) Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2014 a été bouclée et la vague se rapportant à l'année 2015 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n°577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis janvier 2015, la méthodologie de l'enquête a été adaptée afin de se conformer au futur règlement qui entrera probablement en vigueur en 2018. Un panel rotatif a été mis en place et l'enquête se fait en mode mixte CATI/CAWI (*Computer Assisted Personal Interview/Computer Assisted Web Interview*). L'échantillon est tiré du registre national des personnes physiques, ce qui a l'avantage de pouvoir contacter les personnes avant l'enquête et de les informer par une lettre de contact. Le changement de la méthodologie a engendré une amélioration substantielle du taux de réponse, passant de 18 % en 2014 à 48 % en 2015. En outre, une analyse approfondie de la non-réponse est en cours.

2) Enquête sur la structure des salaires

L'enquête sur la structure des salaires relative à l'année 2014 a été lancée en juin 2015. Une lettre de contact ainsi que deux rappels ont été envoyés aux entreprises. Le taux de réponse est de nouveau très satisfaisant. La charge administrative des entreprises a été réduite considérablement, vu que la plupart des variables ont pu être tirées des fichiers de l'Inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS). La collaboration avec l'Administration du Personnel de l'Etat (APE) a été intensifiée et les données sur la structure des salaires du secteur public seront disponibles en mars 2016.

3) Autres statistiques en relation avec le marché de l'emploi

L'indice du coût de la main-d'œuvre (*Labour Cost Index*) a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement n°450/2003. Un rapport qualité a également été transmis en conformité avec le règlement précité.

Les statistiques d'emplois vacants (*Job Vacancy Statistics*) ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n°453/2008. Les données, ainsi qu'un rapport qualité, ont été transmis dans les délais à Eurostat.

Le communiqué trimestriel sur l'emploi salarié a été publié le 15 mars, 15 juin, 21 septembre et 17 décembre. Les séries avec les résultats détaillés sont publiées sur le Portail des Statistiques.

En outre, les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2014 ont été produites et diffusées en mai 2015.

Par ailleurs, les informations sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes (*Gender Pay Gap*) ont été calculées et envoyées à Eurostat en novembre 2015.

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (*EMCO Indicators Group*) de la Commission européenne. Ce groupe a pour mission de réaliser les travaux techniques ayant trait aux indicateurs utilisés pour assurer le suivi de la stratégie de l'UE en matière d'emploi.

Finalement, l'unité a participé aux travaux du réseau RETEL, mis en place par le Ministère du Travail et de l'Emploi. Les travaux ont porté sur la création d'un *datawarehouse* pour stocker et rendre accessibles des données administratives et l'élaboration d'un tableau de bord sur l'emploi. Par ailleurs, la base de données « conventions collectives » a régulièrement été mise à jour.

4) Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité Marché du travail a participé aux réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. Ces réunions ont permis d'échanger avec les autres partenaires et de s'informer sur les meilleures pratiques en matière de statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du Ministère de l'Éducation nationale a été intensifiée.

PUBLICATIONS 2015

- Cahier économique N° 120 Rapport travail et cohésion sociale 2015
- Regards N° 03/2015 sur les femmes et l'éducation

POPULATION ET LOGEMENT

1) Statistiques démographiques

En ce qui concerne les statistiques démographiques, les travaux courants ont eu lieu selon le calendrier prévu. Les données relatives à l'année 2014 ont été publiées en avril 2015. Les données requises dans le cadre du règlement n°1260/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes sur la démographie ont été transmises dans les délais impartis.

Le règlement n°1260/2013 du Parlement européen et du Conseil impose l'utilisation de la nouvelle définition de la « résidence habituelle » pour la population et les événements relatifs à l'état civil. Dans ce contexte, des premiers travaux concernant l'étude de faisabilité, ont été entamés en 2015. Les résultats de cette étude de faisabilité doivent être transmis à la Commission au plus tard le 31 décembre 2016.

2) Statistiques sur la migration et la protection internationale

Concernant les statistiques sur les migrations internes et internationales, le STATEC a travaillé sur un fichier extrait du registre national des personnes physiques. Les données relatives à l'année 2014 ont été publiées en avril 2015. Les données requises dans le cadre du règlement n°862/2007 du Parlement européen et du Conseil, relatif aux statistiques communautaires sur la migration et la protection internationale, ont été transmises dans les délais prévus.

La collaboration du STATEC au sein du EMN-NCP LU (*European Migration Network – National Contact Point Luxembourg*) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandées dans le cadre du règlement précité.

3) Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise

Le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise ne cesse d'augmenter. En 2014, 4 991 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise. En vue de la réforme de la loi sur la nationalité, l'unité Population et logement a fourni diverses statistiques concernant une éventuelle introduction du droit de sol.

4) Statistiques de population

Les chiffres relatifs à la population de résidence au 1^{er} janvier 2015 ont été publiés début avril 2015. Ces statistiques ont trait à la population par âge et genre, la population par nationalité détaillée, la population par commune et genre, ainsi que la population luxembourgeoise et étrangère par âge et genre.

5) Projections de population

De nouvelles projections sociodémographiques, initialement prévues pour la fin de l'année 2015, seront publiées au cours de l'année 2016. Ce report a été décidé pour attendre la publication des projections économiques à moyen terme de l'unité prévisions et conjoncture du STATEC, et ce, afin d'améliorer les hypothèses concernant les soldes migratoires.

6) Recensements de la population

En 2015, les travaux relatifs au recensement de la population 2011 (RP2011) se sont poursuivis. La collaboration avec l'Université du Luxembourg en vue de publier les résultats du RP2011 a été maintenue.

Le comité de pilotage, composé de membres de l'unité de recherche INS-IDE (Université du Luxembourg) et de la division Statistiques sociales (STATEC), a reconduit l'analyse des données du recensement de la population de 2011.

Un premier numéro de la série « RP Etudes », intitulé « *Die Luxemburger Mehrsprachigkeit – Ergebnisse einer Volkszählung* » qui porte sur l'utilisation des langues, sera publié par l'université en début d'année 2016.

En outre, l'unité population a coopéré avec l'Université du Luxembourg dans le cadre du « *Jugendbericht 2015* ».

Le STATEC participe aux travaux de la Task Force « *Future EU censuses of population and housing* », dont le mandat est de préparer sur le plan technique les futurs recensements de la population et, plus particulièrement, le prochain qui se déroulera en 2021.

Une exigence d'Eurostat pour les futurs recensements consiste à demander certaines variables à un niveau très fin (dalles de 1 km²). A cette fin, le STATEC a participé à une conférence de l'*European Forum for Geography and Statistics* (EFGS). Cette conférence traitait notamment des statistiques de la population d'un point de vue géospatial.

7) Registre des Bâtiments et des Logements

La mise à jour du Registre des Bâtiments et des Logements (RBL), créé à partir des données du recensement général de la population, des logements et des bâtiments de 2011, s'est poursuivie en 2015. Pour la première fois, en dehors des recensements, une publication relative au stock des bâtiments et logements a été publiée.

Deux enquêtes menées par l'unité Population et logement, d'une part, l'enquête sur les bâtiments achevés et, d'autre part, l'enquête sur les transformations et les démolitions des bâtiments, sont à la base de cette actualisation du registre.

L'ajout de nouvelles constructions se fait à partir de la statistique sur les bâtiments achevés.

La modification des caractéristiques des bâtiments et logements existants, ainsi que la désactivation des bâtiments démolis, se font à partir de l'enquête des transformations et des démolitions des bâtiments. Cette enquête avait dû être lancée en 2013 dans le but de permettre la mise à jour du RBL.

8) Statistiques sur les bâtiments achevés

La publication des résultats relatifs à l'année de référence 2013 de l'enquête sur les bâtiments achevés s'est faite selon le calendrier prévu. Les tableaux de l'enquête, qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du Portail des statistiques. Le questionnaire a subi de légères adaptations pour répondre aux évolutions des demandes statistiques.

9) Plan directeur sectoriel lycées

Le STATEC collabore aux travaux du groupe interministériel PDSL qui a pour but de planifier la construction de nouveaux établissements scolaires. Le PDSL vise à intégrer la construction des nouveaux établissements scolaires dans une logique territoriale, de manière à créer une infrastructure scolaire décentralisée, régionalisée et équilibrée qui permettra, par ailleurs, de réduire la distance à parcourir par les élèves et d'organiser plus efficacement les transports scolaires.

10) Indice socio-économique des communes

Suite à la demande du Ministère de l'intérieur, l'unité Population et logement a calculé un indice socio-économique au niveau communal. La finalité de ce projet est d'étudier la faisabilité d'utiliser un tel indice dans la répartition d'une partie de l'enveloppe destinée au financement communal. Au cours de l'année 2015, un groupe de travail a été mis en place pour (1) retenir la méthodologie à appliquer et (2) déterminer les variables à prendre en compte dans le cadre du calcul de cet indice.

PUBLICATIONS 2015

- Cahier économique N° 120 Rapport travail et cohésion sociale 2015
- Regards N° 06/2015 sur le stock des bâtiments et logements
- Regards N° 07/2015 sur les électeurs potentiels
- Regards N° 11/2015 sur les acquisitions de la nationalité selon la résidence
- Regards N° 13/2015 sur la mortalité
- Regards N° 15/2015 sur les bâtiments achevés en 2013
- Communiqué de presse N° 11/2015 « La population du Grand-Duché continue à augmenter : au 1^{er} janvier 2015 près de 563 000 personnes résident au Luxembourg »
- Economie et statistiques N°82/2015 Étude comparative des analyses ex post des projections démographiques luxembourgeoises, belges, françaises, britanniques et néerlandaises du vingtième siècle, Paul Majerus.

1) Indice des prix à la consommation (IPC)

La production régulière de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi, douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série « indicateurs rapides-Série A1 » et « indicateurs rapides-Série A1 bis ». Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse. Conformément au règlement grand-ducal du 20.12.1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.

Les travaux d'actualisation du schéma de pondération, qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux, ont été entamés au mois d'octobre. Le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération est à prendre sur avis du Conseil économique et social (CES). Le STATEC a présenté les résultats de l'exercice d'actualisation en date du 30 novembre 2015 au CES.

L'unité Statistiques de prix a contribué aux négociations sur le nouveau règlement cadre de l'IPCH qui a été discuté sous la Présidence luxembourgeoise du Conseil. En vue de préparer les trilogues, les États membres ont été consultés et la proposition a été discutée au Conseil lors de plusieurs réunions du groupe de travail « Statistiques ». Il a été possible de clôturer le dossier en décembre grâce à une collaboration constructive de toutes les parties impliquées.

La classification « COICOP » est actuellement harmonisée au niveau européen jusqu'au 3^e niveau. Une classification plus fine appelée « E-COICOP », ajoutant un 4^e niveau de détail, sera obligatoire dès que le nouveau règlement cadre de l'IPCH entrera en vigueur. En 2015, le nombre de positions élémentaires de l'IPC a été élargi de 255 à 309 afin d'être entièrement compatible avec la nouvelle E-COICOP. Parallèlement à l'introduction de la E-COICOP, l'année de base doit être ajustée en janvier 2016 en passant de 100=2005 à 100=2015, conformément au règlement (UE) n°2015/2010 de la Commission.

Le STATEC a continué à travailler sur l'utilisation des données de passage en caisse (*scanner data*) dans le cadre de l'IPC. Un processus de classement automatique et semi-automatique a été développé permettant de relier les codes EAN (*European Article Number*) à la classification E-COICOP. Une méthodologie de calcul a été développée. De premiers indices des prix ont été compilés et les résultats expérimentaux ont été présentés lors d'un workshop Eurostat sur le sujet.

Le STATEC a participé activement aux travaux d'une *Task Force* Eurostat qui consistent à établir des recommandations communautaires destinées à améliorer la qualité des indices de prix à la consommation sur des sujets bien précis. Au cours de 2015, sur base de ces recommandations communautaires, l'unité a amélioré la méthodologie des sous-séries relatives aux services de télécommunication mobiles, aux loyers et aux voitures.

L'unité Statistiques de prix a participé activement aux travaux concernant la rédaction d'un nouveau manuel IPCH. A cette fin, une *Task Force* a été créée par Eurostat qui s'est réunie à deux reprises en 2015. Un atelier de travail a été organisé par Eurostat en décembre 2015 pendant lequel le STATEC a animé plusieurs sessions de discussions.

2) Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

En 2015, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison internationale, tel que prévu par le Règlement (CE) n°1445/2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.

Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une au printemps sur les produits alimentaires, boissons et tabac et l'autre en automne sur l'habillement et les produits de soin. Dans ce contexte, des représentants de l'unité ont assisté aux deux réunions préparatoires. La participation au *Working Group* Eurostat au mois de novembre 2015 a également été assurée.

En outre, les travaux de validation des données collectées en 2014 et 2015 ont été réalisés en collaboration avec les collègues mandatés par Eurostat, en respect de la procédure mise en place par le règlement.

L'unité Statistiques de prix a aussi collecté les prix pour quelque 300 biens d'équipement, collecte qui s'avère être toujours fastidieuse vu que les prix pour ce type de biens sont souvent calculés sur demande. La collaboration des entreprises pour établir des devis qui ne seront pas suivis d'un achat est difficile, de nombreuses relances sont nécessaires pour obtenir un prix. Vu parfois la technicité des biens pour lesquels les prix sont demandés, la validation est aussi compliquée.

3) Prix des logements et de la construction

L'indice des prix des logements ne reposait que sur les prix d'acquisition des appartements neufs et anciens. En 2015, la couverture de cet indice a été étendue, avec la publication d'un indice des prix des maisons anciennes. Cette nouvelle série se base d'un côté sur les prix enregistrés dans la Publicité foncière et d'un autre côté sur les caractéristiques de ces maisons obtenues à l'aide d'une enquête spécifique.

Au-delà de cette amélioration méthodologique, l'indice hédonique des prix des logements tel que prévu par le règlement (UE) n°93/2013 a été diffusé chaque trimestre dans la collection « Indicateurs rapides - Série C ». Cette statistique est publiée avec un trimestre de retard.

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série « Indicateurs rapides-Série A2 » en janvier et en juillet 2015. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication.

En 2015, les indices des prix relatifs aux prix des logements occupés par leur propriétaire ont été produits et transmis à Eurostat tel que prévu par le règlement (UE) n°93/2013. Cette série est compilée avec une fréquence trimestrielle et avec un trimestre de retard. Pour l'instant, ces séries ne sont pas publiées, ni au niveau national, ni au niveau européen. La qualité de ces séries est actuellement en cours d'évaluation afin de déterminer les prochaines étapes.

Le STATEC et l'Observatoire de l'Habitat ont conjointement préparé deux publications, une en mars 2015 et une en septembre 2015. Dans ces publications, les principales tendances du marché immobilier ont été reprises et des « focus » sur un ou plusieurs sujets bien spécifiques ont été proposés.

4) Prix à la production

La production mensuelle de l'indice des prix à la production des produits industriels a été assurée avec succès, tel que prévu par le règlement (CE) n°1165/98 concernant les statistiques conjoncturelles. Les résultats ont été publiés dans la collection « Indicateurs rapides - Série A3 » qui reprend les principaux résultats.

Depuis 2015, cet indice est publié avec 1 mois de retard, contre 45 jours de retard auparavant, afin de s'aligner sur les standards SDDS (*Special Data Dissemination Standard*) du Fonds monétaire international (FMI). De plus, avec une publication avancée de 15 jours, il est désormais possible d'être repris dans le communiqué de presse d'Eurostat concernant les prix à la production.

Le STATEC a également assuré la production et la transmission trimestrielle des séries indiciaires relatives au prix à la production des services.

Dans le cadre de la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. Cette participation permet de ne produire au niveau communautaire qu'un seul indice des prix à l'importation portant sur les ordinateurs et les équipements périphériques. La transmission mensuelle de cet indice à Eurostat a été assurée dans les délais.

PUBLICATIONS 2015

- Économie et statistiques N°79/2015 L'indice des prix des maisons anciennes
- Le logement en chiffres au 2^e semestre 2014, STATEC et Observatoire de l'habitat, mars 2015
- Le logement en chiffres au 1^{er} semestre 2015, STATEC et Observatoire de l'habitat, octobre 2015
- Présentation et papier : *A modification of the GEKS index when product turnover is high* (Travail en collaboration avec Statistics New Zealand), 14th Meeting of the Ottawa Group on Price Indices, Tokyo, Mai 2015
- Présentation Scanner data in the Luxembourg HICP/CPI : Moving towards implementation, Workshop on Scanner Data for HICP, Eurostat, Rome, Octobre 2015
- Tableau de bord compétitivité, Bilan Compétitivité 2014, Observatoire de la Compétitivité, octobre 2015



Musée national d'histoire et d'art - Luxembourg

COMMERCE EXTÉRIEUR

1) Refonte du système de collecte Intrastat

A l'occasion d'un nouveau règlement cadre des statistiques d'entreprises (FRIBS, Framework Regulation Integrating Business Statistics), la Commission européenne vise entre autres une réduction significative de la charge de réponse des entreprises via une refonte du système de collecte Intrastat.

La refonte représente un changement de fond par rapport au système actuel car elle présuppose un échange de micro-données entre États membres (similaire à celui qui existe déjà pour les informations fiscales VIES, VAT Information Exchange System) et la collecte de deux nouvelles variables à l'exportation : l'identifiant de l'acquéreur dans l'État membre partenaire et le pays d'origine des marchandises. La finalité d'un tel système serait de collecter uniquement les livraisons intracommunautaires auprès des opérateurs. La collecte directe auprès des firmes importatrices serait progressivement remplacée (en haussant au fur et à mesure le seuil d'exemption à l'importation) par les données miroirs collectées dans les 27 autres États membres. A partir de l'identifiant de l'acquéreur, chaque État membre serait en mesure d'établir des statistiques détaillées à l'importation.

Le passage à un tel système soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, méthodologique, budgétaire et technique. Les États membres analysent actuellement l'impact d'un tel système ainsi que d'autres alternatives de simplification dans le cadre de projets communautaires. Une décision de principe sur la refonte du système de collecte Intrastat devra être prise en 2016.

2) Succès du nouvel outil de collecte en ligne, l'IDEP.WEB

Depuis février 2013, le STATEC met à disposition des entreprises l'outil IDEP.WEB, une application internet qui permet aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques relatives aux échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et aux transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Comparé à la voie classique d'édition et de dépôt (courrier postal, fax ou courriel), l'application en ligne facilite le travail aussi bien pour l'entreprise que pour l'administration. Pour cette raison, le STATEC a décidé de rendre obligatoire, à compter du mois de référence de janvier 2016, le dépôt électronique en cas de déclaration détaillée ou détaillée étendue. Le dépôt électronique via IDEP.WEB reste en revanche optionnel pour la déclaration simplifiée.

3) Amélioration des outils de gestion de l'enquête Intrastat

Au cours de l'année 2015, la nouvelle application de gestion de l'enquête Intrastat a été complétée et enrichie par de nouveaux modules tels qu'une procédure de rappel plus économique et moderne, un module de gestion des adresses email, un module destiné aux analyses de cohérence Intrastat/TVA et un module de monitoring du passage IDEP.WEB.

La procédure de rappel a été modernisée de sorte à remplacer autant que possible l'envoi de lettres standards par des courriers électroniques. Grâce à cette mesure, le nombre d'envois postaux par an passent de 28 200 à 4 300.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

1) Changement du cadre méthodologique et adaptations techniques

Nos efforts se sont essentiellement concentrés sur la résorption des retards, mais aussi sur l'implémentation des nouveaux concepts qui sont prévus par la réglementation européenne en matière d'investissements directs étrangers (IDE). Dans le traitement des liens IDE avec l'étranger, nous avons abandonné le principe qui consiste à outrepasser les entités à vocation spéciale au profit du principe de la contrepartie immédiate. Par ailleurs, le champ de couverture comprend désormais également les sociétés-sœurs et les prêts intra-groupe.

En conséquence, nous avons développé de nouvelles procédures d'extraction, de compilation et de contrôle des données qui intègrent les nouveaux éléments méthodologiques. Avec le changement méthodologique, les nouveaux résultats ne sont plus comparables à ceux du passé et donnent lieu à une rupture de série.

L'enquête sur les investissements directs 2014 a été lancée comme prévu en avril 2015 auprès de quelque 800 sociétés résidentes (hors banques).

La durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, qui sont déterminants pour la bonne qualité des statistiques, augmente avec le volume des questionnaires et variables à traiter. Au niveau des questionnaires, les mutations fréquentes et la complexité accrue des structures de participations des entreprises multinationales dans le contexte de la globalisation demandent un travail de contrôle plus long ainsi que des demandes de clarification inévitables auprès des déclarants.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires sont collectées par la Banque Centrale du Luxembourg. Une fois transmises au STATEC, elles y sont analysées, contrôlées et intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

2) Production des statistiques

Les processus de production des IDE sont connectés avec ceux de la balance des paiements et de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL). En 2015, l'unité IDE avait accumulé des retards dans la production des résultats et le groupe de travail BCL/STATEC, en charge de la coordination générale relative à l'élaboration de la position extérieure globale (PEG) et des IDE, a décidé de remanier en partie les travaux de collecte et de production afin de mieux respecter les délais impartis.

La production des statistiques IDE 2013 et 2014 et la révision des statistiques IDE 2012 ont été dénouées en fin d'année. L'ancienne série statistique 1995-2012 a été révisée et publiée au portail statistique et la nouvelle série statistique est publiée par la BCL dans le cadre de la PEG suivant le principe des « créances-engagements ». Suite à la réorganisation des travaux, le STATEC prépare les requêtes de données à destination d'Eurostat et de l'OCDE alors que la BCL a pris en charge l'enquête Coordinated Direct Investment Survey du FMI.

Par ailleurs, nous avons préparé la transmission obligatoire des statistiques sur les filiales étrangères à Eurostat dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007 pour l'année de référence 2013 ainsi qu'une révision des résultats de 2012. L'unité IDE a fourni des données sur les sociétés-mères contrôlées par des résidents du pays déclarant dans le cadre de l'enquête Activities of Multinational Enterprises 2014 de l'OCDE.

A noter encore que la révision du règlement (CE) n°184/2005 sur la balance des paiements figurait parmi les dossiers à l'ordre du jour de la présidence luxembourgeoise de l'EU au cours du deuxième semestre.

STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES (SSE)

1) Intégration partielle des données du plan comptable normalisé (PCN) dans la production des SSE

En 2015, l'unité des statistiques structurelles d'entreprises a finalisé l'intégration des données du PCN pour les entreprises faisant partie de l'échantillon de l'enquête structurelle.

Les travaux de développement d'une procédure d'extraction des données PCN, de leur traitement et de leur chargement dans l'application de saisie de l'enquête structurelle ont été réalisés avec l'aide de l'unité Informatique. Au passage, ces travaux ont permis de constater quelques problèmes de qualité des données. Si in fine l'empreinte opérationnelle de ces procédures est assez légère en termes de ressources, il n'en est pas ainsi pour la finalisation de l'intégration des données : des redressements manuels par les agents chargés des dossiers d'enquête structurelle restent inévitables.

Par manque de temps, il n'a plus été possible de réaliser l'intégration des données du PCN pour les entreprises qui ne font pas partie de l'échantillon de l'enquête structurelle. Ces travaux seront réalisés en 2016.

Le Répertoire des groupes d'entreprises : une source importante dans la production des statistiques sur les filiales étrangères

Les données du Répertoire des groupes d'entreprises du STATEC, disponible depuis juillet 2015, ont été prises en compte pour la première fois dans l'établissement des statistiques sur les filiales étrangères. Le volume de ces données a nécessité des efforts d'analyse supplémentaires importants. et leur intégration a engendré une rupture de série dans les statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères pour l'année de référence 2013.

2) Planification du transfert des statistiques agricoles du STATEC vers le SER

Malgré la longue tradition des statistiques agricoles au STATEC, la collecte simultanée et complémentaire des données par deux administrations a depuis quelque temps atteint ses limites en termes de potentiel d'optimisation. En vue d'une optimisation supplémentaire, il a été décidé en 2014 de centraliser la collecte et production de toutes les statistiques agricoles auprès du Service d'économie rurale (SER).

En 2015, la portée ainsi que les différentes étapes du transfert des statistiques agricoles ont été définies. Le transfert comprendra les statistiques sur la structure des exploitations agricoles, sur les cheptels au 1^{er} décembre, sur la formation brute de capital fixe des comptes économiques de l'agriculture ainsi qu'à plus long terme les statistiques sur la vente des pesticides par les entreprises.

Le projet est étalé sur deux ans en commençant par le transfert du processus de collecte en 2016. La prise en charge par le SER du processus de traitement et de diffusion est planifiée pour 2017.

3) Les statistiques sur la vente des pesticides

Les statistiques sur la vente des pesticides en 2013 ont été transmises à Eurostat avec un retard de sept mois par rapport au délai officiel. Par la même occasion, les statistiques de 2011 à 2012 ont fait l'objet d'une révision majeure. Ces travaux ont mis en lumière une ambiguïté méthodologique dans les règlements communautaires en ce qui concerne le bon traitement à appliquer au commerce transfrontalier de pesticides. La prise en compte ou non de ce dernier change considérablement l'image dessinée par ces statistiques pour le Luxembourg. Les statistiques sur la vente des pesticides en 2014 n'ont pas pu être transmises pour le 31 décembre 2015 faute de ressources pour la collecte des données de base.

INDICATEURS CONJONCTURELS, TRANSPORTS ET TOURISME

1) Statistique sur les transports routiers de marchandises (TRM)

Dans le domaine du transport routier de marchandises, le STATEC révisé sa méthode de travail dans le but de réduire la charge administrative pour les entreprises concernées par les enquêtes. En 2015, le STATEC a travaillé sur la programmation du tirage d'échantillons trimestriels stratifiés de véhicules et a fixé le cadre des futurs travaux.

Le projet de développer un questionnaire électronique pour les enquêtes TRM a été abandonné en cours de route. Le STATEC opte désormais plutôt pour la transmission de fichiers contenant toutes les variables requises. Une grande entreprise des transports s'est déclarée d'accord en 2015 pour participer à une enquête-pilote dans ce domaine. Une fois tous les problèmes de structure des données, du format des fichiers et de la procédure de transmission résolus, le STATEC préconisera ce type de transmission de données également auprès d'autres entreprises du transport routier de marchandises.

2) Statistiques à court terme – travaux méthodologiques, techniques et projet FRIBS

Les travaux en relation avec les statistiques à court terme en 2015 ont à la fois été de l'ordre technique et méthodologique.

Tout d'abord, la base de données des statistiques mensuelles de l'activité a été finalisée avec comme nouvelle fonctionnalité la possibilité d'importer automatiquement des questionnaires en format EXCEL sans devoir passer par une saisie manuelle. Ceci a eu pour conséquence que le travail des agents en charge de cette statistique a changé sensiblement : la saisie manuelle a été remplacée par le contrôle ex post des données d'enquêtes.

Du côté méthodologique, les unités statistiques ad hoc spéciales utilisées exclusivement dans la base de données des statistiques mensuelles de l'activité ont été liées au répertoire des entreprises. Ceci permet désormais de mieux faire le lien entre les données brutes de la base et les données des autres statistiques d'entreprises.

A part ces travaux, l'unité des statistiques à court terme du STATEC s'est chargée de l'analyse d'impact de l'entrée en vigueur du règlement-cadre intégrant les statistiques d'entreprises (FRIBS, Framework Regulation Integrating Business Statistics). Dans le domaine des statistiques à court terme ledit règlement prévoit cinquante-deux nouvelles mesures à mettre en l'œuvre, dont notamment le développement d'un nouvel indicateur sur la production dans les services.

3) Statistiques sur l'hébergement touristique – règlement grand-ducal et statistique triennale

La complexité et la lenteur du système de transmission électronique des données relatives à l'hébergement, la charge administrative élevée, une mauvaise interaction entre le système de réservation/gestion des établissements et le système de transmission, une collaboration insuffisante de certains établissements ont tous été des éléments qui ont contribué à rendre la collecte de données difficile en 2015. La qualité des statistiques en a souffert en conséquence.

Le STATEC a réussi à redresser manuellement, avec l'aide des établissements, des milliers de renseignements erronés et à transmettre les résultats mensuels, quoique parfois incomplets, à la Commission européenne et aux professionnels du secteur.

Pour remédier à cette situation un nouveau règlement grand-ducal est entré en vigueur le 5 août 2015. Les dispositions du nouveau règlement visent à réduire substantiellement la charge administrative en relation avec ces statistiques. Une période transitoire de six mois permet aux logeurs de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires et à la nouvelle application informatique de transmission de données mise en ligne par le CTIE en octobre 2015.

Pour garder un contrôle sur la qualité des données brutes transmises, le STATEC continuera, dans une première phase du moins, à collecter des informations supplémentaires auprès d'une trentaine d'établissements à travers des relevés mensuels portant sur les arrivées et nuitées par pays d'origine des voyageurs.

En avril 2015, le STATEC a également lancé une enquête triennale sur l'accès des personnes à mobilité réduite dans les hôtels et établissements assimilés telle que prévue dans le règlement communautaire sur les statistiques touristiques N° 692/2011.

4) Enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services – rapatriement vers le STATEC

Depuis une décennie, le STATEC et la Chambre de commerce collaborent en matière d'enquêtes de conjoncture mensuelles dans le commerce et les services. En vue d'améliorer l'organisation et la qualité de ces enquêtes, le STATEC – en accord avec la Chambre de commerce – a décidé de rapatrier tous les travaux y relatifs.

A cet effet, un questionnaire électronique et un outil de gestion de ces enquêtes seront mis place par l'équipe informatique du STATEC pour début 2016.

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

1) Classement des entreprises par code NACE/ secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale nouvellement créée incorporée au Luxembourg. Elle a principalement les objectifs suivants :

- la détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE) ;
- la détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise ;
- l'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions,...).

Sur la période entre novembre 2014 et octobre 2015, le STATEC a contacté 10 549 entreprises et a attribué ou modifié 12 535 codes NACE. Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet « entreprises » du Portail internet « De Guichet » édité par le Ministère de l'économie :

http://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

2) Démographie des entreprises

La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les États membres de l'UE et se fait sur une base annuelle. A part cette obligation, il faut aussi noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Europe 2020, Observatoire de la Compétitivité).

Le STATEC a transmis les séries sur la démographie des entreprises inscrites au règlement et a également fourni des données pour le nouveau projet européen qui vise à collecter des données trimestrielles sur le nombre de nouvelles créations et de faillites d'entreprises. Pour les faillites, des données ont été livrées pour les trimestres 2014Q3 à 2015Q2. Pour les nouvelles créations, les données ont été transmises pour les trimestres 2010Q1 à 2015Q2. Avec l'introduction d'un nouveau règlement cadre des statistiques d'entreprises (FRIBS), le délai de transmission des données sera réduit à 40 jours après la fin de chaque trimestre.

Les tableaux statistiques sur la démographie des entreprises ont été mis à disposition du public sur le Portail des statistiques.

Des tableaux plus détaillés peuvent être compilés et visualisés sur le site d'Eurostat :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database.

3) Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un projet intitulé « EuroGroup Register (EGR) » qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes, etc.) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. La version actuelle EGR 2.0 couvre quelque 50 000 groupes d'entreprises. La dernière année de référence disponible est 2013.

A partir de l'année de référence 2014, le STATEC a utilisé pour la première fois les données sur l'actionnariat des sociétés mises à disposition par le Registre de commerce et des sociétés pour compléter cette base de données.

4) Registre national des groupes d'entreprises

Le but du « Répertoire des Groupes d'Entreprises » est de stocker conformément au Règlement (CE) No 177/2008 et de mettre à la disposition des producteurs de statistiques du STATEC l'information de référence sur les groupes d'entreprises. L'année 2015 marque la première mise en production de ce Répertoire avec les données de l'année de référence 2013.

La base de données du Répertoire des Groupes d'Entreprises contient pour l'année de référence 2013 un total de 307 546 liens constitués par 376 682 unités qui sont regroupées dans 40 351 groupes. Les sources de l'année de référence 2013 sont : la source commerciale du Bureau van Dijk, la source administrative du Registre de Commerce, l'enquête interne sur les investissements directs étrangers, les données bancaires reçues de la part de la BCL et aussi l'extraction du registre européen (EuroGroup Register).



K.U.S.S. Kultur-Sport-Scheierhaff - Soleuvre

UNE VUE PLUS LARGE QUE L'ÉCONOMIE

La division des statistiques macroéconomiques (MAC) est bien connue pour compiler des comptes nationaux et de la balance des paiements. En 2015 une nouvelle unité renforce la division. Elle développe des comptes économiques de l'environnement et des statistiques énergétiques. Le STATEC répond ainsi aux recommandations du rapport Stiglitz qui souligne l'importance de prendre également en compte, à côté de l'économie, les deux autres piliers du développement durable : l'environnement et le social.

COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Les comptes économiques de l'environnement sont des comptes satellites à la comptabilité nationale. Ils se focalisent principalement sur les flux physiques et monétaires entre l'économie et l'environnement. Ceci explique par ailleurs pourquoi la nouvelle unité « Énergie et environnement » a été intégrée dans la division en charge des comptes nationaux.

Dès 2010, le STATEC a entamé les développements méthodologiques nécessaires à la mise en place d'un système des comptes économique-environnementaux au Luxembourg. Les lignes directrices de ces comptes satellites avaient été préalablement discutées et harmonisées par les experts-statisticiens des Nations Unies.

Qui plus est, la Commission européenne, désireuse de stimuler la production de ce type de comptes, a légiféré à deux reprises (691/2011/CE et 538/2014/CE), de manière à imposer la compilation de certains modules aux différents États membres. L'avantage de cette façon de procéder est de garantir une mise en œuvre harmonisée dans l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

Les comptes économiques de l'environnement sont particulièrement utiles aux décideurs politiques et autres, car ils permettent de jeter des regards inédits sur la structure économique et environnementale du Luxembourg.

Ils donnent notamment la possibilité :

- de connaître l'importance de la production des activités environnementales et le nombre d'emplois verts qui y sont associés ;
- d'identifier les principaux contributeurs aux taxes environnementales ;
- d'évaluer le montant des dépenses de protection de l'environnement par destinataire ;
- d'identifier les activités économiques responsables des émissions de gaz à effet de serre ;
- ou encore, de connaître la balance nette des flux de matières de notre économie.

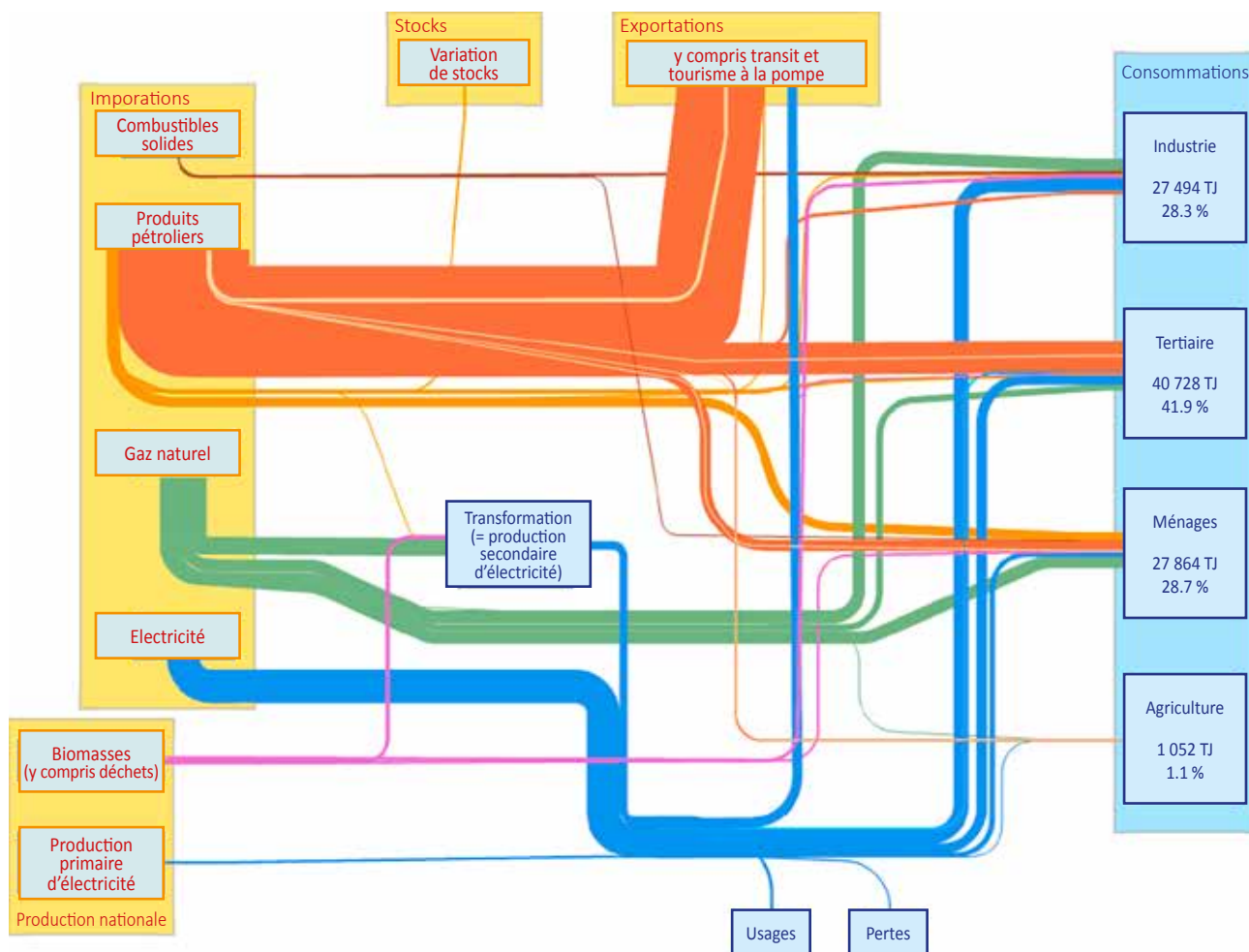
En 2015, le STATEC s'est attelé à calculer les transferts courants et en capital liés à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'à identifier les subsides dommageables pour l'environnement.

La valorisation des comptes environnementaux passe également par le développement d'outils de diffusion spécifiques. La table NAMEA-Lux¹ est une table de type « emplois » qui présente, pour chaque branche d'activités économiques (NACE Rév.2), les principales statistiques issues des comptes de l'environnement comme la consommation de produits énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Associées aux statistiques sur la production et la valeur ajoutée, ces statistiques permettent de calculer des efficacités environnementales par secteur.

¹ NAMEA : National Accounting Matrix including Environmental Activities

En 2015, la STATEC a également travaillé à l'identification des indicateurs-clés des comptes de l'environnement au vu des caractéristiques du Luxembourg. Ceux-ci sont dorénavant repris au sein d'un tableau de bord sur l'économie verte. L'économie verte est reconnue comme une économie de transition vers une société plus durable.

Finalement, il convient de signaler que le STATEC produit aussi de façon régulière un bilan énergétique pour le Luxembourg, dont fait partie un diagramme des flux d'énergie. Le diagramme de Sankey est une représentation graphique de ces flux. Sa particularité est de dessiner les flux par des lignes dont les largeurs sont proportionnelles aux valeurs. Ce type de représentation permet, dans le cas du Luxembourg, de relativiser l'importance des importations de produits pétroliers sachant que près de 61 % sont ensuite exportées, notamment via la vente de carburant aux véhicules en transit sur le territoire (année 2014).



Les personnes intéressées trouveront les statistiques énergétiques sur le Portail des statistiques publiques, dans la rubrique « Territoire et Environnement ». Les comptes de l'environnement sont, quant à eux, publiés sous « Economie et finances / Comptes nationaux ».

FINALISATION DE LA RÉVISION STATISTIQUE

Les travaux de révision statistique et de mise en œuvre du nouveau manuel méthodologique des comptes nationaux (SEC 2010) avaient été clôturés fin septembre 2014, sous la pression des délais imposés par la réglementation européenne. L'évaluation ex post des comptes annuels révisés concernant les années 2000 à 2013 a donné naissance à une liste de 55 redressements à effectuer sur les nouvelles séries. Ceci a alors engendré une nouvelle dynamique de révision, de sorte que les travaux n'ont été clôturés qu'en juin 2015. Parmi les redressements qui ont concerné le Produit intérieur brut (PIB) et surtout le Revenu national brut (RNB), il convient de mentionner les éléments importants suivants :

- intégration du reporting « Titre par titre » pour l'estimation des flux de revenus (intérêts, dividendes) avec le reste du monde. L'impact sur le RNB est entre +1700 et +2100 millions d'EURO sur la période de 2010 à 2013.
- prise en compte du changement méthodologique concernant les billets de banque EURO (décision d'Eurostat). L'impact sur le RNB est entre -430 et -850 millions d'EURO sur la période de 2010 à 2013. Le PIB n'est pas impacté par ce changement.

Les travaux relatifs à la mise en œuvre du SEC 2010 vont encore continuer à l'avenir car, comme la quasi-totalité des pays membres de l'Union européenne, le Luxembourg bénéficie actuellement encore de quelques dérogations par rapport au programme de transmission du règlement SEC 2010. Ces dérogations vont venir à échéance d'ici le 1^{er} janvier 2019. Une difficulté majeure concerne l'obligation de raccourcir le délai de publication des comptes nationaux trimestriels de t+90 jours à t+60 jours. Un premier pas dans cette direction sera franchi en 2016 avec le passage à t+85 jours.

Finalement, la division MAC est en train de reconstruire les séries historiques des comptes nationaux avant 2000 en SEC 2010. Une première partie concernant les années 1995 à 1999 sera publiée au 1^{er} trimestre 2016.



Aquasud - Differdange

CONJONCTURE

Deux notes de conjoncture (NDC) ont été publiées en 2015 et présentées lors de conférences de presse. Une table ronde sur la situation économique au Luxembourg a par ailleurs été organisée suite à la diffusion de la NDC d'automne, regroupant des experts économiques du secteur privé et les analystes du STATEC. En outre le « Conjoncture Flash » a paru à un rythme mensuel et une série de notes et d'analyses ont été rédigées sur des sujets particuliers.

Les membres de l'équipe « Conjoncture » ont aussi participé à une série de comités et groupes de travail aux niveaux national et international.



Le STATEC avait invité à discuter avec ses experts les analyses présentées dans sa Note de conjoncture 2-2015. La table ronde a été modérée par Pierre Leyers (Luxemburger Wort). Discutants : Tom Elvinger (Conseil économique) et Yves Nosbusch (Chief Economist chez BGL BNP Paribas). Présentations : Serge Allegrezza (directeur du STATEC), Ferdy Adam (prévisions et modélisation) et Bastien Larue (conjoncture).

MODÉLISATION ET PRÉVISIONS

L'unité Modélisation et prévisions gère actuellement deux modèles : Modux (modèle permettant des prévisions macro-économiques à court et moyen termes) et LuxGEM (modèle standard d'équilibre général calculable). Elle est en charge de l'établissement des prévisions de court (inflation, PIB trimestriel) et moyen terme (PIB, emploi, chômage, inflation, croissance potentielle, etc.) et de la rédaction des chapitres afférents pour les Notes de Conjoncture.

Beaucoup d'efforts sont actuellement investis dans l'achèvement de LuxGEM de façon à ce qu'il puisse assurer l'établissement de prévisions de long terme, notamment dans le domaine environnemental (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie). Une équipe de 2-3 personnes travaille sur ces questions, en étroite collaboration avec les responsables en charge du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et de la division "Énergie" du Ministère de l'Économie.

Les exercices récents de prévision de moyen terme ont vu une collaboration plus étroite avec certaines administrations afin d'inclure les mesures fiscales et/ou de politique économique dans les données prévisionnelles. Ainsi, le STATEC a évalué l'impact du "Zukunftspak" en 2015 tout comme il avait quantifié l'impact de la hausse de la TVA en 2014, afin de dégager les effets de "bouclage" ou de retour, sur les principaux agrégats économiques. Il s'agit d'une vraie innovation dans la mesure ou par le passé, ces effets de bouclage n'ont jamais été pris en compte (par exemple : l'impact d'une baisse de la fiscalité sur les revenus et la consommation des ménages, qui entraîne une hausse de l'activité, de la consommation et donc, en fin de compte, également des impôts).

Grâce à l'apport d'un nouveau collaborateur qui exerce la fonction de "data manager" des progrès importants ont pu être réalisés en matière de gestion de données, devant alimenter les deux modèles. Cet apport permet de faciliter la gestion intérieure des données mais devrait aboutir à terme également à la mise à disposition de tiers d'une vraie base de données macro-économique couvrant l'économie luxembourgeoise.



À l'occasion du festival des sciences, l'équipe « Modélisation et prévisions » proposait un atelier permettant d'utiliser et de tester les modèles macro-économiques du STATEC



STATEC - Luxembourg



Lotissement Nonnewisen - Esch-sur-Alzette

RECHERCHE

Les études conduites par l'équipe de recherche ont pour objectif de faire progresser la connaissance et la compréhension de l'économie et de la société luxembourgeoises. Les travaux sont réalisés avec une exigence de rigueur scientifique par une équipe qui confronte les résultats au jugement des pairs et de la communauté scientifique.

Les analyses de l'équipe de recherche s'appuient principalement sur des micro-données, mais aussi sur des agrégats, pour en tirer des éclairages sur les évolutions de l'économie nationale. Les activités de recherche se focalisent en particulier sur l'élaboration des indicateurs de productivité et l'étude de ses déterminants au niveau des entreprises : l'innovation, la qualité de la main-d'œuvre, l'utilisation de nouvelles technologies et les dynamiques entrepreneuriales. A côté de ces analyses un nouveau projet vient d'être lancé cette année, dont l'ambition est l'étude du bien-être au Luxembourg.

CROISSANCE ET PRODUCTIVITÉ

Parmi les déterminants principaux de la croissance potentielle d'une économie, se trouve la productivité totale de facteurs. Celle-ci mesure la relation entre la production et les ressources utilisées pour produire, les facteurs de production.

Les chercheurs de l'équipe entreprennent des recherches empiriques sur la productivité en s'appuyant sur des données d'entreprises. Ainsi, le projet Luxprod s'est penché sur deux aspects de la dynamique de la productivité au Luxembourg. Premièrement, le lien empirique entre la productivité et le commerce international a été analysé en mettant l'accent sur les questions de mesure. En se détachant des approches habituelles qui échouent à révéler le lien entre exportations et productivité, l'analyse des taux de marges, de leurs liens avec la productivité et la destination des exportations montre que l'exportation entraîne une augmentation de la productivité. Deuxièmement,

la productivité et l'efficacité dans l'allocation des ressources sont examinées au lendemain de la crise économique mondiale de 2008. Les résultats indiquent que la crise a provoqué un net recul de la croissance de la productivité au Luxembourg et suggèrent une perspective alternative pour l'action de politique publique en se focalisant sur la mobilité des facteurs de production. L'équipe participe également aux projets Dynemp et Multiprod coordonnés par l'OCDE, visant à comparer la dynamique des emplois, l'efficacité dans l'allocation des ressources et la productivité dans les différents pays en utilisant des données d'entreprises.

Parmi les autres sources de productivité se retrouvent l'innovation et l'utilisation de nouvelles technologies au sein des entreprises. Par ailleurs, les dynamiques entrepreneuriales et les caractéristiques du marché du travail jouent un rôle complémentaire important et font l'objet de recherches spécifiques.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU LUXEMBOURG

La relation entre la mondialisation et l'emploi prend une importance accrue pour les décideurs politiques et fait l'objet de vastes débats publics. Dans ce contexte, l'équipe a lancé en 2015 un nouveau projet de recherche (AFR-FNR) intitulé « Labor market frictions and import in a small open economy : The Luxembourg case », dont l'objectif est d'examiner les effets de la mondialisation sur le marché de l'emploi. En particulier, ce projet aborde deux questions fondamentales : les effets de la mondialisation sur l'allocation des ressources entre les entreprises, et ses effets sur

la répartition des revenus entre les travailleurs. Dans un premier temps, cette étude évalue le marché du travail luxembourgeois. Ensuite, à partir des éléments empiriques étudiés, ce projet développe un modèle théorique de petite économie ouverte avec des frictions sur le marché du travail et des biens intermédiaires importés. Les résultats de cette recherche pourraient aider ainsi les décideurs politiques dans leur choix en matière de politique économique et sociale.

INNOVATION ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES

Le projet CORE "Dynamique de l'innovation et compétitivité au Luxembourg" a pour objectif d'analyser les stratégies d'innovation des entreprises luxembourgeoises et dans quelle mesure celles-ci impactent leur performance économique, c'est-à-dire leur compétitivité ainsi que leur habilité à créer des emplois.

Les stratégies d'innovation des entreprises au Luxembourg indiquent une tendance déclinante pour l'investissement interne en Recherche et Développement. De plus, ces entreprises, en substitution au développement en interne de nouvelles connaissances, privilégient l'acquisition de celles-ci auprès de tiers. En termes d'innovations, ces entreprises rapportent la création d'innovations technologiques (de produits et/ou de procédés) et non-technologiques (organisationnelles et/ou de marketing) de manière persistante. Une entreprise innovante ayant une forte probabilité de l'être d'année en année. La combinaison des différents types d'innovations (technologiques et non-technologiques) ressort comme la meilleure stratégie pour améliorer la performance économique des entreprises.

D'une analyse plus fine des innovateurs technologiques, il en découle que les innovations de procédés sont un media transitoire pour atteindre l'objectif ultime de l'innovation de produits. Produire des biens de meilleure qualité l'emporte sur la recherche de biens à moindre coût.

A propos du lien entre création d'emplois et innovation, un article dont le titre est « Dynamics of Technological Innovation and Employment » démontre l'effet positif sur l'emploi de l'innovation incrémentale (des biens et services sensiblement améliorés) et fortement positif de l'innovation radicale (des biens et services nouveaux).

ENTREPRENEURIAT

Le programme de recherche GEM - Global Entrepreneurship Monitor - se fixe comme objectif d'explorer et d'évaluer la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance économique. GEM analyse aussi les caractéristiques individuelles associées à l'activité entrepreneuriale. Ainsi, les informations recueillies par des enquêtes statistiques visent à identifier les facteurs qui encouragent ou entravent l'activité entrepreneuriale et à alimenter la formulation de politiques publiques pour stimuler l'entrepreneuriat.

Un premier exercice de collecte de données a été lancé en 2013. En 2014, le STATEC a réalisé une deuxième étude, avec le soutien du Ministère de l'Économie et de la Chambre de Commerce du Luxembourg. Les résultats et les conclusions ont été publiés dans le rapport GEM 2015. Les principaux résultats ont été présentés lors de la conférence de presse du 14 juillet.

Le rapport GEM 2015 présente nombre d'indicateurs qui mesurent l'activité entrepreneuriale, les aspirations et les attitudes des individus. Ces indicateurs sont aussi comparés avec ceux de la Belgique, de l'Allemagne et de la France. L'enquête révèle que les porteurs d'un projet entrepreneurial au Luxembourg, sont principalement motivés par le désir d'indépendance et non par la nécessité économique.

En s'appuyant sur la base de données GEM, les chercheurs de l'équipe ont analysé les déterminants de "l'esprit d'entreprise" au Luxembourg et, en particulier, le rôle joué par les personnes issues de l'immigration dans la création de nouvelles initiatives. Les résultats de ces analyses vont être publiés dans une revue internationale à comité de lecture.

PIB BIEN-ÊTRE ET ÉCONOMIE SOCIALE

La promotion d'une croissance durable et inclusive occupe une place importante dans l'agenda politique, qui se traduit par de nouveaux besoins en matière de mesure et d'un intérêt accru dans les études sur la qualité de vie et les déterminants du bien-être individuel et collectif.

De nombreux pays européens ont entrepris des efforts importants pour mesurer et surveiller le progrès des sociétés au-delà des mesures traditionnelles fondées principalement sur le revenu. Le Luxembourg s'est également engagé dans une telle initiative à travers le projet PIB bien-être, qui a été lancé en 2015 par le STATEC. Dans ce cadre, la mission de l'équipe de recherche est de fournir un rapport sur la qualité de vie au Luxembourg sur la base de sources statistiques existantes. Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés en décembre dernier lors d'une série de séminaires STATEC. A cette occasion, un premier portrait de la qualité de vie au Luxembourg a été donné, en fonction d'indicateurs du revenu, de la richesse, de la santé, du logement et de l'environnement.

La cohésion sociale est liée à l'existence de certaines entreprises qui répondent à des besoins sociaux peu, voire pas couverts par le secteur public ou par le marché. Un projet du STATEC en coopération avec le Département de l'Économie sociale et solidaire a vu la réalisation de plusieurs études qui ont nourri un compte rendu de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg et de son impact économique et non économique.

Les résultats de cette recherche ont été présentés lors d'une conférence de presse organisée conjointement par le STATEC et le Ministère du Travail le 5 Juin à 2015, et ont fait l'objet d'un rapport ainsi qu'une étude publiée dans la série Economie et Statistiques.

Tandis que la recherche confirme l'impact social et économique de l'entrepreneuriat social, la définition et le périmètre de l'économie sociale et solidaire continuent d'être sujet à débats. L'équipe de recherche a contribué à ce débat en organisant un atelier d'études sur l'établissement des comptes satellites de l'économie sociale, tenue au STATEC le 14 octobre 2015. Cet atelier a été animé par experts et des représentants des institutions luxembourgeoises et internationales.

ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS

Plusieurs étudiants ont eu l'opportunité d'accomplir leur stage de Master au sein de l'équipe de recherche. Actuellement trois étudiantes poursuivent une thèse de doctorat en cotutelle.

PUBLICATIONS 2015

Les résultats des recherches conduites par l'équipe ont été publiés dans des revues internationales à comité de lecture ainsi que dans la série Economie et statistique du STATEC et des rapports à destination des décideurs politiques et du grand public.

- S. Bartolini and F. Sarracino (2015), The dark side of Chinese growth : declining social capital and well-being in time of economic boom, *World Development*, vol. 74, 333-351. (<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15001199>)
- S. Bartolini, M. Micucka and F. Sarracino (2015), Money, Trust and Happiness in Transition Countries : Evidence from Time Series, *Social Indicators Research*, on-line first, pp. 1-20.
- A. Chaibi, A. Ben Youssef and L. Peltier-Ben Aoun, (2015), E-Skills, Brains And Performance Of The Firms : ICT And Ability Of Firms To Conduct Successful Projects In Luxembourg, *Journal Of Applied Business Research (JABR)*, 31(3), 781-794.
- L. Peltier-Ben Aoun and A. Ben Youssef (2015), ICT : Their Use and Short and Long Run Effects, *Economics Bulletin* Vol. 35 No. 3 pp. 1550-1562.
- C. Peroni, C. Riillo, F. Sarracino, Entrepreneurship and immigration : evidence from GEM Luxembourg, forthcoming on *Small Business Economics*.
- C. Peroni, C. Riillo, F. Sarracino, Entrepreneurship and immigration : evidence from GEM Luxembourg, ECOSTAT 81/2015.

- W. Raymond and T. Plotnikova, How Does Firm's Perceived Competition Affect Technological Innovation in Luxembourg ?, ECOSTAT 80/2015.
- W. Raymond and T. Plotnikova, L'innovation au Luxembourg de 2002-2010, ECOSTAT 86/2015.
- W. Raymond, J. Mairesse, P. Mohnen and F. Palm, Dynamic Models of R&D, Innovation and Productivity : Panel Data Evidence for Dutch and French Manufacturing, *European Economic Review* vol. 78(C), 285-306.
- C. Riillo, L. Ben-Aoun Peltier, P. Hock, C. Peroni (2015), GEM country report Luxembourg 2014, <http://www.statistiques.public.lu/en/publications/theme/entreprises/LuxGEM/index.html>
- F. Sarracino and A. Gosset, Assessing the non-economic outcomes of social entrepreneurship in Luxembourg, ECOSTAT 84/2015.
- F. Sarracino and C. Peroni (2015), Report on Social Enterprises in Luxembourg. <http://www.statistiques.public.lu/en/publications/theme/entreprises/social-entreprises/index.html>
- Xi Chen (2015), Biased Technical Change, Scale, and Factor Substitution in U.S. Manufacturing, forthcoming on *Macroeconomic Dynamics*.

PRÉSENTATIONS

- EUROSTAT General Assembly 2015, Luxembourg.
- The Household Finance and Consumption Workshop, BCL, Luxembourg.
- Public Economic Theory conference, Luxembourg.
- The European Association for Research in Industrial Economics (EARIE) conference, Munich, Germany.
- The 64th Congress of the Association Française de Science Economique, Rennes, France.
- The annual European Trade Study Group (ETSG) conference, Paris.
- Workshop on the measurement of output gap, Brussels, Belgium.
- The 17th ZEW Summer Workshop for Young Economists, Mannheim, Germany.
- Annual Conference of the European Association for Research in Industrial Economics, Munich, Germany.
- The 6th Conference of the European Survey Research Association, Reykjavik, Iceland.
- The 14th European Workshop on Efficiency and Productivity Analysis (EWEPA), Helsinki, Finland.
- The European Academy for Standardisation (EURAS) conference, Copenhagen.
- EMES (EMergence des Entreprises Sociales en Europe) research network conference, Helsinki.
- XVI April International Academic Conference on Economic and Social Development, HSE Moscow, Russia.
- Competition and Innovation Summer School (CISS), Turkey.
- The 16th Eurasian Business and Economics Society Conference, Bahcesehir, Turkey.



Logements Îlot D - Côte d'Eich

Les activités de coopération du STATEC se sont concentrées sur le renforcement de la capacité statistique et infrastructurelle de l'Institut national de statistique du Cap Vert (INE-CV). Dans le cadre du partenariat avec Paris 21 le conseiller en coopération du STATEC s'est efforcé à améliorer la relation producteurs-utilisateurs dans certains pays africains francophones. Le STATEC a par ailleurs contribué à la préparation du passage des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

En décembre 2012, l'Union européenne avait lancé un projet de soutien au développement du système statistique national du Burkina Faso. En août 2013, le STATEC avait été sollicité pour y assurer un audit du système d'information statistique de

l'environnement. A l'issue de cette mission, un programme de travail pluriannuel avait été établi et il a été accompagné d'une série de recommandations, dont notamment la révision de la structure de l'annuaire statistique de l'environnement. En mars 2014, une seconde mission visait à former les agents burkinabés à la production de statistiques environnementales de qualité et de présenter le cadre de développement des statistiques environnementales (FDES). Grâce à cet investissement, le Directeur du service statistique du Ministère de l'environnement, Mr Paul Bombiri, était en mesure d'officialiser en 2015 la publication des annuaires statistiques de l'environnement selon cette nouvelle structure FDES.

CAP VERT

1) Assistance dans le domaine de l'échantillonnage

Le premier cours plus théorique sur l'échantillonnage devait être suivi par la mise en pratique et notamment à travers un outil statistique informatique. En effet, de bonnes capacités de programmation sont essentielles afin d'optimiser le processus de tirage de l'échantillon et celui d'édition, d'imputation et de dissémination des données. A ce titre, une formation dans un logiciel d'analyse statistique s'était avérée très utile pour le travail de l'INE-CV. Une telle formation a été assurée fin février début mars 2015 par le STATEC.

2) Coopération dans le domaine informatique

Un audit informatique a été réalisé par les agents du STATEC sur le site de l'INE-CV au cours de mois de mars 2015. L'audit a porté sur l'infrastructure ainsi que sur la sécurité de l'informatique de l'Institut. Le but de cette mission était d'évaluer le niveau de sécurité informatique de l'INE-CV et de produire une série de recommandations visant à améliorer le niveau de sécurité.

Le périmètre de l'audit avait été défini lors de la mise en place du programme de coopération. L'audit était une phase du programme de coopération informatique et se composait en deux étapes :

1. Analyse de l'environnement informatique de l'INE-CV

L'objectif était de faire connaissance du système d'information de l'INE à travers des interviews, des séances de questions / réponses, l'étude des procédures en place et une revue de l'environnement.

2. Evaluation du niveau de sécurité informatique de l'INE-CV

L'objectif était de fournir des indicateurs sur le niveau de sécurité, d'exposer les vulnérabilités potentielles ou détectées et les risques encourus.

Suite aux 5 jours d'audit, une liste de 16 vulnérabilités a été dressée et les agents du STATEC ont aussi recommandé des actions prioritaires. Ainsi il a été recommandé à l'INE-CV d'acquérir des licences en matière de virtualisation et de sauvegarde, de mettre en place un contrat de support des SANs, des serveurs et du robot de backup. En raison de l'âge du matériel en place l'INE devrait envisager de procéder à de nouvelles acquisitions avec un contrat de maintenance d'au moins 3 années.

L'informatique de l'INE était dans une situation qu'il importait d'améliorer. Certains risques, liés à la pénurie de moyens et à la situation insulaire, ont été mis en lumière lors de la réalisation de cet audit. La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un impact grave sur le bon fonctionnement de l'INE. Ainsi le STATEC a conseillé qu'il faudrait certainement dédier une personne à plein temps pour la gestion de l'infrastructure et de suivre des formations approfondies sur les technologies employées.

AMÉLIORER LA RELATION PRODUCTEURS - UTILISATEURS

Cet objectif est une constante de l'activité de coopération depuis plusieurs années.

En 2015 l'accent a été mis sur le développement des capacités des pays à assurer eux-mêmes des formations pour le poursuivre.

Après une formation de formateurs destinée aux pays de l'Afrique francophone, ce sont des formations préparées, organisées et animées par ces nouveaux formateurs qui ont été assurées l'intervention et la présence du Conseiller pour la Coopération du STATEC.

L'étape 2015 de ce programme est tout à fait essentielle puisqu'elle est la preuve et la condition pour que le transfert de compétences soit réalisé et que ces activités s'inscrivent dans une perspective durable.

Paris21 a été le partenaire du STATEC dans ces activités.

PRÉPARER LE PASSAGE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD) AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

2015 a été l'année d'adoption des nouveaux objectifs de développement dans le cadre de l'agenda 2030. C'est en septembre que furent adoptés les ODD dans le cadre des Nations Unies. Le travail relatif à l'adoption d'une liste d'indicateurs se poursuit en 2016.

Pour la Coopération technique soutenue par le STATEC, l'enjeu retenu est celui du développement des capacités d'analyse et d'élaboration des indicateurs. Pour ce dernier volet deux axes prioritaires ont été choisis : la valorisation des données disponibles dans les enquêtes en cours ou prévues, d'une part, et, de l'autre, les possibilités offertes par ce qu'il est convenu d'appeler la « data revolution » ou les « Big data ».

Un premier atelier- séminaire de travail a été organisé sur ce sujet au cours du mois d'octobre en collaboration avec l'Université du Luxembourg. Une nouvelle rencontre de ce type est envisagée pour l'année 2016.

La thématique ODD devrait prendre une place prépondérante dans l'activité coopération du STATEC pour les années à venir.



STATEC - Luxembourg



Gare de la Ville de Luxembourg

SUCCÈS DE LA PRÉSIDENCE LUXEMBOURGEOISE DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

13

Sous la présidence de son directeur, Monsieur Serge Allegrezza, le STATEC a assuré la Présidence du groupe de travail statistique du Conseil de l'Union européenne durant le deuxième semestre 2015.

Le groupe de travail statistique du Conseil de l'UE réunit des représentants pour les statistiques publiques de l'ensemble des États membres et de la Commission européenne (Eurostat). Il a pour mission d'étudier les propositions de réglementation européenne émanant de la Commission dans le domaine des statistiques, de les discuter et d'y proposer des amendements. De plus, l'État membre qui assure la Présidence tournante est mandaté par le groupe de travail du Conseil pour négocier un compromis sur les dossiers avec l'autre co-législateur, le Parlement européen, et la Commission lors de débats politiques appelés trilogues.

Plusieurs dossiers d'importance pour les statistiques publiques étaient au menu des négociations. En effet, la Présidence luxembourgeoise a hérité de la proposition de réglementation sur la balance des paiements et de celle sur l'indice des prix à la consommation harmonisé. D'emblée, la Présidence luxembourgeoise, a considéré ces deux importants dossiers comme prioritaires et au bout du compte, « l'équipe Présidence du STATEC peut être fière des résultats obtenus au bout de six mois d'un intense marathon politique entre Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg. En outre, deux dossiers sur des statistiques dans le domaine des transports (par voie ferrée et par voie fluviale) ainsi qu'un dossier relatif au commerce extérieur extra-communautaire (Extrastat) ont été transmis par la Présidence lettone à la Présidence luxembourgeoise.

A l'origine, les propositions de la Commission visaient à adapter le cadre législatif de ces règlements au traité de Lisbonne, cependant le Parlement en a profité pour proposer des amendements qui élargissent le cadre initial des propositions de la Commission. En effet, dans le domaine de la balance des paiements, le Parlement a proposé des amendements afin d'inclure des statistiques pour retracer les investissements directs étrangers dans l'optique dite du « bénéficiaire final ultime ». Cette nouvelle méthodologie implique que les statisticiens soient en mesure de retracer les flux financiers transfrontaliers d'un bout à l'autre de la chaîne alors que la méthodologie actuelle consiste à indiquer la première contrepartie (en excluant néanmoins les sociétés-écran). Outre les statistiques sur le bénéficiaire final ultime, le Parlement voulait inclure dans la nouvelle réglementation des statistiques sur les investissements directs étrangers distinguant les fusions et acquisitions de sociétés des investissements de création. Dans le domaine de l'indice des prix à la consommation, le Parlement a proposé d'étendre le champ de l'indice des prix à la consommation à « l'indice des prix relatifs aux logements occupés par leur propriétaire (indice LOP) », alors qu'un règlement de 2013 prévoit une évaluation de cette faisabilité en 2018.

Tout en comprenant pleinement les demandes du Parlement qui reflètent des besoins grandissants des utilisateurs de statistiques publiques, la Présidence luxembourgeoise se devait de tenir compte de l'opinion des 27 autres États membres et des défis techniques et méthodologiques qu'entraîne l'intégration de statistiques nouvelles. En effet, il existe parfois un écart entre les désirs des politiciens et ce que peuvent produire les experts qui travaillent dans le domaine, surtout en termes de temps pour la mise en place de nouvelles statistiques. C'est autour de ces questions que se sont déroulés les trilogues entre les parties prenantes à Bruxelles et à Strasbourg, les débats étaient certes passionnés, mais ils se sont déroulés dans une ambiance de respect mutuel.

La Présidence luxembourgeoise est particulièrement fière d'avoir pu faire valoir les arguments des États membres et que les compromis atteints dans les deux dossiers majeurs tiennent compte de ces difficultés techniques et méthodologiques, en prévoyant notamment des études pilotes et des travaux méthodologiques antérieurs à l'introduction des nouvelles statistiques. En outre, les amendements du Parlement prévoyaient une intégration quasi automatique de ces nouvelles statistiques par actes délégués de la Commission alors que le compromis final prévoit que ces nouvelles statistiques seront introduites suivant la procédure législative ordinaire, c'est-à-dire après le vote des deux co-législateurs, le Conseil de l'UE, représentant les États membres, et le Parlement européen.

D'un point de vue plus technique, l'accord sur l'indice des prix à la consommation harmonisé permettra de pouvoir mieux mesurer l'évolution de l'inflation. L'accord sur la balance des paiements, quant à lui, permettra à terme d'inclure des statistiques permettant de mieux retracer les flux financiers transfrontaliers dans un monde globalisé et de différencier les fusions et acquisitions des investissements de création. Ces deux compromis n'ont pas été atteints au détriment de la qualité des statistiques puisqu'ils prévoient des travaux méthodologiques et des études pilotes dont l'aboutissement conditionnera la mise en place de ces nouvelles statistiques.

En ce qui concerne les deux dossiers sur les statistiques dans le domaine des transports et le dossier Extrastat, la Présidence n'a malheureusement pas pu atteindre le stade de l'accord politique entre les parties prenantes. Les avancées obtenues devraient néanmoins permettre à la Présidence néerlandaise de pouvoir finaliser ces dossiers.



L'équipe « Présidence » du STATEC lors de la transmission de la Présidence du groupe de travail statistique du Conseil l'Union européenne, fin 2015 aux Pays-Bas.

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : 00352 247 4219 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu



reperes.lu